

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 787****26 juillet 2003****SOMMAIRE**

A.G. Consulting, S.à r.l., Luxembourg .....	37750	Elenco Europe S.A.H., Luxembourg .....	37757
Aetius S.A., Luxembourg .....	37774	Exor Group S.A., Luxembourg .....	37764
Al Alamiyah S.A.H., Luxembourg .....	37740	F.M.O. S.A., Luxembourg .....	37764
Alliance Gestion S.A., Luxembourg .....	37761	Fidugest S.A.H., Luxembourg .....	37754
Altae Internacional Sicav. ....	37760	Financière Melpar Holding S.A., Luxembourg ...	37743
Astral Holding S.A. Luxembourg, Luxembourg ...	37756	Financière Melpar Holding S.A., Luxembourg ...	37751
Asturienne de Participation S.A. ....	37771	FT Feedtrade S.A., Luxembourg .....	37768
Atrinity S.A., Luxembourg .....	37760	Fundamental Values Advisory S.A., Luxembourg.	37757
19 B S.A., Luxembourg .....	37762	Future Invest Holding S.A., Luxembourg .....	37768
B.D.S., Business Development Services S.A., Lu-		G.I.E., Gestioni Immobiliari Europee S.A., Luxem-	
xembourg .....	37741	bourg .....	37730
B.D.S., Business Development Services S.A., Lu-		Gaia Conseil S.A., Luxembourg .....	37776
xembourg .....	37743	Galli S.A., Luxembourg .....	37768
Bari Holding S.A., Luxembourg .....	37757	Generali Asset Managers Sicav, Luxembourg ...	37758
Barrespar S.A.H., Luxembourg .....	37766	Geofond Holdings S.A., Luxembourg .....	37755
Blue Eagle Portfolios, Sicav, Luxembourg .....	37759	Geofond Holdings S.A., Luxembourg .....	37755
Blue Valley S.A.H., Luxembourg .....	37767	Gesint Holding S.A., Luxembourg .....	37765
Bureau d'Etude de Systèmes de Sécurité Electro-		Glavyc S.A., Luxembourg .....	37753
niques - Recherche et Développement S.A., Wil-		Goredipa S.A.H., Luxembourg .....	37761
werdange .....	37750	Heckscher S.A., Luxembourg .....	37750
Ceralux Holding S.A., Mondorf. ....	37766	Hidari Holding S.A., Luxembourg .....	37752
Césarée Holding S.A., Luxembourg .....	37766	Hidari Holding S.A., Luxembourg .....	37752
Co-Derco S.A., Luxembourg .....	37744	Ifi International S.A., Luxembourg .....	37764
Codipart S.A.H., Luxembourg .....	37767	Ifi International S.A., Luxembourg .....	37764
Converter Technologies Holding S.A., Luxembourg	37771	Immobilière Scheergaass S.A., Wiltz .....	37749
Croci International S.A., Luxembourg .....	37772	Indlux S.A., Luxembourg .....	37761
De Grisogono Holding S.A., Luxembourg .....	37772	International Trust Consulting S.A., Luxembourg	37768
Delphi Securities Sicav, Luxembourg .....	37748	Italylux S.A., Luxembourg .....	37769
Deutsche Postbank Asset Management S.A., Sen-		Itechserve, S.à r.l., Luxembourg .....	37730
ningerberg .....	37765	Jacquet International S.A., Luxembourg .....	37754
Deutsche Postbank Capital Management S.A., Sen-		Jessi International Holding S.A., Luxembourg ...	37751
ningerberg .....	37765	Kim International S.A.H., Luxembourg .....	37769
Deutsche Postbank Vermögens-Management S.A.,		Leonlux Holding S.A. ....	37753
Senningerberg .....	37766	Leska S.A.H., Luxembourg .....	37769
Development Packaging S.A., Luxembourg .....	37767	LO Euro Choice (Luxembourg) S.A., Luxembourg	37771
DML Holding S.A., Luxembourg .....	37763	Lobic S.A.H., Luxembourg .....	37769
E D S.A., Luxembourg .....	37762	Lux International Strategy, Sicav, Luxembourg ..	37760
E D S.A., Luxembourg .....	37762	Mark Steel Development S.A., Luxembourg .....	37730
EasyChange Group S.A. ....	37752	Mayence S.A., Luxembourg .....	37770
EDS S.A., Mamer .....	37763	Merindolimmo S.C.l., Ehlerange .....	37738

Meter Holding Corporation S.A., Luxembourg . . .	37731	SLCA, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	37775
Moda Brand Holding S.A., Luxembourg . . . . .	37743	SLCA, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	37775
Motwit S.A.H., Luxembourg . . . . .	37770	SLCA, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	37775
Nativa S.A.H., Luxembourg . . . . .	37772	SLCA, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	37775
Navarez S.A.H., Luxembourg . . . . .	37770	SLCA, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	37775
New Tech Venture Capital Management S.A., Luxembourg . . . . .	37756	SLCA, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	37775
O.F.I., Ost Finanz & Investment A.G., Luxembourg . . . . .	37773	SLCA, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	37776
Old Town S.A., Luxembourg . . . . .	37763	SLCA, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	37776
Old Town S.A., Luxembourg . . . . .	37763	Sofiag S.A.H., Luxembourg . . . . .	37774
Prime Steel S.A., Luxembourg . . . . .	37767	Sunova S.A.H., Luxembourg . . . . .	37774
Quatingo Holding S.A., Luxembourg . . . . .	37770	Synthesis Fund Advisors S.A. . . . .	37758
Ring Immobilien A.G., Luxembourg . . . . .	37756	Tépi S.A., Mamer . . . . .	37762
Robeco Alternative Investment Strategies, Sicav, Luxembourg . . . . .	37759	Thalays Holding S.A., Luxembourg . . . . .	37774
Rowil S.A., Luxembourg . . . . .	37751	Themis Convertible, Sicav, Luxembourg . . . . .	37753
Sakara Holding S.A., Luxembourg . . . . .	37772	TNS Benelux S.A., Luxembourg . . . . .	37751
SB Fund, Sicav . . . . .	37754	Tolmax Holding S.A., Luxembourg . . . . .	37776
Scandico International S.A., Luxembourg . . . . .	37759	Unicorn Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	37755
Schoellerbank Investment Funds, Sicav, Luxembourg . . . . .	37758	V2I Holding S.A., Luxembourg . . . . .	37749
Seven Group S.A., Schiffange . . . . .	37735	V2I Holding S.A., Luxembourg . . . . .	37750
Shalimar S.A.H., Luxembourg . . . . .	37773	Vasi S.A., Luxembourg . . . . .	37771
Sigval Venture S.A., Luxembourg . . . . .	37773	Vodafone Luxembourg Inc., S.à r.l., Luxembourg . . . . .	37731
Sioma Finances S.A.H., Luxembourg . . . . .	37773	Wandpark Gemeng Hengischt S.A., Heinerscheid . . . . .	37749
		Wandpark Kehmen-Heischent S.A., Bourscheid . . . . .	37749
		Windpower S.A., Born . . . . .	37749

**G.I.E., GESTION IMMOBILIARI EUROPEE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 44.411.

Le Conseil d'Administration tenu en date du 28 mai 2003 a décidé de transférer avec effet immédiat le siège social de la société du 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01137. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038237.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**MARK STEEL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 58.039.

Le Conseil d'Administration tenu en date du 28 mai 2003 a décidé de transférer avec effet immédiat le siège social de la société du 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01141. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038244.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**ITECHSERVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 73.285.

Le gérant a décidé de transférer en date du 28 mai 2003 avec effet immédiat le siège social de la société du 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01143. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038246.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**METER HOLDING CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 93.040.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 mai 2003, actée sous le n° 343 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(037322.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2003.

**VODAFONE LUXEMBOURG INC., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 93.645.

In the year two thousand and three, on the tenth of June.

Before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, Mathias Hardt; and

2) VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt;

Both companies being represented by Mr Jean-Marc Ueberecken, LL.M., residing in Luxembourg, by virtue of two proxies, given in Luxembourg on 6 June 2003.

Said proxies, initialled ne varietur by the person appearing and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the Luxembourg registration authorities.

Such appearing parties are the only stockholders of VODAFONE LUXEMBOURG INC., a corporation incorporated under the laws of the State of Delaware, U.S.A. and a société à responsabilité limitée governed by Luxembourg law, with registered office at 2711 Centerville Road, suite 400, City of Wilmington, County of New Castle, Delaware, U.S.A. and its principal place of business («principal établissement») and seat of effective management («siège de direction effective») at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg. VODAFONE LUXEMBOURG INC. is registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 93.645 (hereafter «the Company»).

The appearing parties representing the whole corporate capital, the general meeting of stockholders is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the following agenda:

*Agenda:*

- 1) Transfer of the principal place of business and of the seat of effective management of the Company
- 2) Change of the nationality of the Company
- 3) Amendment and restatement of the Delaware By-Laws of the Company
- 4) Determination of the number of members that will comprise the Company's Board of Directors
- 5) Election of new directors
- 6) Further authority

Then the general meeting of stockholders, after deliberation, and with the intent that such resolutions shall be valid for all purposes of Delaware and Luxembourg law, unanimously adopted the following resolutions:

*First resolution*

The appearing parties resolve to transfer the principal place of business («principal établissement») and the seat of effective management («siège de direction effective») (each as defined under applicable Luxembourg law) of VODAFONE LUXEMBOURG INC. from 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg to 2999 Oak Road, Walnut Creek, CA 94597, U.S.A., effective as of 24 June 2003.

*Second resolution*

In accordance with article 199 of the Luxembourg law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended from time to time, the appearing parties further resolve to change the nationality (as defined under applicable Luxembourg law) of the Company in order for VODAFONE LUXEMBOURG INC. to cease to be governed by Luxembourg law and to be governed solely by the laws of Delaware, U.S.A., effective as of 24 June 2003.

The bondholder, VODAFONE LUXEMBOURG FINANCE PARTNERS S.N.C, a société en nom collectif governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, consents, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 6 June 2003, to the change of nationality of the Company effective as of 24 June 2003.

*Third resolution*

The appearing parties resolve that the Delaware By-Laws of the Company are hereby amended and restated in their entirety, effective as of 24 June 2003, such that the By-Laws shall (effective as of such date) read as set forth below:

*Amended and restated by-laws of VODAFONE LUXEMBOURG INC.*

**Art. 1.** The Company shall be managed by a Board of Directors, which shall be comprised of one or more members, the number thereof to be determined from time to time by the stockholders of the Company. The directors do not need to be stockholders.

**Art. 2.** The directors are elected annually by the stockholders. An annual meeting of stockholders shall be held for the election of directors at such date, time and place within the United States as may be designated by the Board of Directors. Each director shall hold office until his or her successor is elected and qualified or until his or her earlier resignation or removal. Any director may resign at any time upon written notice to the Board of Directors. Such resignation shall take effect at the time specified therein, and unless otherwise specified therein no acceptance of such resignation shall be necessary to make it effective. The directors (or any of them) may be removed and replaced at any time with or without cause by the vote or consent of stockholders representing at least a majority of the outstanding shares. Vacancies and newly created directorships resulting from any increase in the authorized number of directors or from any other cause may be filled by the stockholders or by a majority of the directors then in office, although less than a quorum (or by the sole remaining director).

**Art. 3.** The Board of Directors shall choose from among its members a Chairman, and may choose from among its members a Vice-Chairman. It shall also elect a Secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the stockholders in a book to be kept for that purpose.

**Art. 4.** Meetings of the Board of Directors shall be presided over by the Chairman, or in the absence of the Chairman by the Vice Chairman, if any, or in the absence of the Vice Chairman by a chairman chosen at the meeting. The Secretary shall act as secretary of the meeting, but in the absence of the Secretary the chairman of the meeting may appoint any person to act as secretary of the meeting.

**Art. 5.** Regular meetings of the Board of Directors shall be held at such places within the United States and at such times as the Board may from time to time determine, and if so determined notice thereof need not be given. Special meetings of the Board of Directors shall be held whenever called by the Chairman, if any, by the Vice Chairman, if any, or by any two directors. Reasonable notice of special meetings shall be given by the person or persons calling the meeting. All meetings of the Board of Directors shall be held in the United States.

**Art. 6.** Members of the Board of Directors may participate in a meeting of the Board by means of conference telephone or similar communications equipment by means of which all persons participating in the meeting can hear each other, and participation in a meeting in such manner shall constitute presence in person at such meeting.

**Art. 7.** At all meetings of the Board of Directors, a majority of the entire Board shall constitute a quorum for the transaction of business. The vote of a majority of the directors present at a meeting at which a quorum is present shall be the act of the Board. In case at any meeting of the Board a quorum shall not be present, the members of the Board present may adjourn the meeting from time to time until a quorum shall be present.

**Art. 8.** Any action required or permitted to be taken at any meeting of the Board of Directors may be taken without a meeting if all members of the Board consent thereto in writing, and the writing or writings are filed with the minutes of proceedings of the Board.

**Art. 9.** The Board of Directors shall elect such officers of the Company, and shall give them such designations, titles, duties and authority, as the Board considers desirable or appropriate and as is required by (and consistent with) applicable law. The officers of the Company shall have such powers and duties in the management of the Company as shall be stated in a resolution of the Board of Directors and, to the extent not so stated, as generally pertain to their respective offices, subject to the control of the Board. Any number of offices may be held by the same person. Unless otherwise provided in the resolution of the Board of Directors electing any officer, each officer shall hold office until his or her successor is elected and qualified or until his or her earlier resignation or removal. The Board may remove any officer with or without cause at any time.

**Art. 10.** The Company's fiscal year commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.

**Art. 11.** In any action required or permitted to be taken by the stockholders, each share is entitled to one vote.

*Fourth resolution*

The appearing parties note that Article 1 of the Amended and Restated By-Laws requires the stockholders to determine the number of members of the Board of Directors of the Company from and after the effective date of such By-Laws, and, accordingly, the appearing parties resolve that, from and after 24 June 2003, the Board of Directors of the Company shall be comprised of three members (until otherwise determined by resolution of the stockholders).

*Fifth resolution*

The appearing parties note that each of the current members of the Board of Directors of the Company has tendered his resignation as a director, effective as of 24 June 2003, and resolve that each such resignation be accepted (in each case effective as of 24 June 2003). The appearing parties further resolve that the persons set forth below be elected to serve as directors of the Company, commencing on 24 June 2003 and continuing until their respective successors are elected and qualified or until their earlier resignation or removal:

Tomas Isaksson  
Jack Lester

Dennis A. Daugherty

*Sixth resolution*

The appearing parties note that additional actions may be required in order to fully effectuate the foregoing resolutions, and resolve that the Board of Directors of the Company be authorized to do or cause to be done any and all such acts and things and to execute and deliver (or cause to be executed and delivered) all such documents as the Board deems necessary or appropriate in order to effectuate and carry out the purposes of the foregoing resolutions, and that all such acts previously taken and all such documents previously executed and delivered, be ratified, confirmed, adopted and approved.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in cases of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, these persons signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le dix juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Ont comparu:

1) VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., une société constituée selon les lois du Luxembourg, avec siège social au L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt; et,

2) VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., une société constituée selon les lois du Luxembourg, avec siège social au L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt;

Les deux sociétés étant représentées par Jean-Marc Ueberecken, LL.M., demeurant à Luxembourg, en vertu de deux procurations sous seing privé données à Luxembourg, en date du 6 juin 2003.

Les procurations signées ne varientur par le comparant et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement luxembourgeoises.

Les comparants sont les seuls associés de VODAFONE LUXEMBOURG INC., une société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis, et une société à responsabilité limitée soumise aux droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Comté de New Castle, Delaware, U.S.A. et ayant son principal établissement et son siège de direction effective au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg. VODAFONE LUXEMBOURG INC. est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés sous la section B, numéro 93.645 (ci-après «la Société»).

Les comparants représentant l'intégralité du capital social, l'assemblée générale des associés est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- 1) Transfert du principal établissement et du siège de direction effective de la Société
- 2) Changement de la nationalité de la Société
- 3) Amendement et refonte des Delaware By-Laws (statuts) de la Société
- 4) Désignation du nombre de membres devant constituer le conseil de gérance
- 5) Désignation de nouveaux gérants
- 6) Pouvoirs complémentaires

L'assemblée générale des associés, après avoir délibéré et avec la volonté de prendre des résolutions conformes au droit de l'Etat du Delaware aussi bien qu'au droit du Luxembourg, adopte à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les comparants décident de transférer le principal établissement et le siège de direction effective (chacun des termes s'entendant tel que défini par le droit luxembourgeois) de VODAFONE LUXEMBOURG INC. du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, au 2999 Oak Road, Walnut Creek, CA 94597, Etats-Unis, avec effet au 24 juin 2003.

*Deuxième résolution*

Conformément à l'Article 199 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telles que modifiée, les comparants décident de changer la nationalité (tel que définie par le droit luxembourgeois) de la Société afin que VODAFONE LUXEMBOURG INC. ne soit plus régie par le droit luxembourgeois mais uniquement par la loi du Delaware, Etats-Unis, avec effet au 24 juin 2003.

Le porteur d'obligations, VODAFONE LUXEMBOURG FINANCE PARTNERS S.N.C, une société en nom collectif soumise aux droit luxembourgeois, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, consent, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, en date du 6 juin 2003, au changement de nationalité de la Société avec effet au 24 juin 2003.

*Troisième résolution*

Les comparants décident de procéder à l'amendement et à la refonte intégrale des Delaware By-Laws de la Société, avec effet au 24 juin 2003, afin que lesdits By-Laws soient formulés comme suit (à compter de la date d'effet susmentionnée):

*By-Laws modifiés et refondus de VODAFONE LUXEMBOURG INC.*

**Art. 1<sup>er</sup>.** La Société est gérée par un conseil de gérance, constitué de un ou plusieurs gérants, dont le nombre sera fixé au fur et à mesure par les associés de la Société. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés.

**Art. 2.** Les gérants sont désignés annuellement par les associés. Les gérants sont élus par l'assemblée générale des associés, se tenant aux Etats-Unis, dont la date, l'horaire et le lieu exact sont désignés par le Conseil de gérance. Chaque gérant doit remplir son mandat jusqu'à désignation ou qualification de son successeur, ou jusqu'à sa démission ou révocation. Tout gérant est libre de démissionner à tout moment par notification écrite au conseil de gérance. Ladite démission prend effet à la date spécifiée dans la notification, sans qu'aucune acceptation de ladite démission ne soit requise pour qu'elle prenne effet, sauf stipulation contraire de la notification. Les gérants (ou chacun d'entre eux) sont librement révocables ou remplaçables à tout moment avec ou sans cause par le vote ou accord des associés représentant au moins la majorité des parts sociales. Tout poste de gérant vacant ou toute nouvelle création de poste de gérant supplémentaire résultant d'une augmentation du nombre de gérants autorisés ou pour tout autre motif peut être rempli par les détenteurs de parts sociales ou par la majorité des gérants en fonction, sans que le quorum ne soit réuni (ou par le gérant unique en fonction).

**Art. 3.** Le conseil de gérance choisit en son sein un président et peut également choisir parmi ses membres un vice-président. Il peut également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des associés dans un livre à cet effet.

**Art. 4.** Les réunions du Conseil de Gérance sont présidées par le Président, ou en son absence par le Vice-Président, le cas échéant, ou en l'absence de Vice-Président, la présidence peut être accordée par toute personne désignée lors du conseil. Le Secrétaire agira en tant que secrétaire du conseil, mais en son absence le président du conseil peut désigner toute personne comme secrétaire du conseil.

**Art. 5.** Les réunions ordinaires du Conseil de Gérance se tiendront aux Etats-Unis aux lieux et dates fixées périodiquement par le Conseil, sans qu'il soit nécessaire alors d'avoir recours à une notification. Des réunions extraordinaires du conseil du Conseil de Gérance se tiendront sur convocation du Président, s'il y en a un, du Vice-Président, le cas échéant ou de deux gérants. Une notification préalable raisonnable de tout conseil extraordinaire devra être effectuée par la ou les personnes qui en prennent l'initiative. Toutes réunions du Conseil de Gérance doivent se tenir aux Etats-Unis.

**Art. 6.** Les gérants peuvent participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire par lequel toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre mutuellement. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

**Art. 7.** Lors des réunions du Conseil de Gérance, la majorité des membres de l'ensemble du Conseil constitue un quorum suffisant à la poursuite des affaires. Le vote de la majorité des gérants présents à la réunion, où le quorum est atteint, constitue un acte du Conseil. Dans l'hypothèse où le quorum ne serait pas atteint à une réunion du Conseil, les membres présents du Conseil peuvent reporter la séance jusqu'à l'obtention dudit quorum.

**Art. 8.** Toutes mesures devant être prises ou autorisées lors d'une réunion du Conseil de Gérance peuvent être décidées sans réunion dans la mesure où tous les membres du Conseil y consentent par écrit, et où l'écrit ou les écrits sont enregistrés avec les minutes des procédures du Conseil.

**Art. 9.** Le Conseil de Gérance peut procéder à la désignation de directeurs de la Société, en leur attribuant toutes désignation, titre, fonctions et pouvoirs qu'il estime nécessaire ou approprié, et tel que requis par (et en conformité avec) la loi applicable. Les directeurs de la Société sont dotés des pouvoirs et fonctions de gestion de la Société qui leur sont attribués par les résolutions du Conseil de Gérance, et, au-delà de ce qui leur est expressément attribué, de tout ce qui peut se rattacher à leur mandat, sous contrôle du Conseil. Il n'a pas de limite au nombre de mandats pouvant être attribués à la même personne. Sauf disposition contraire prévue aux résolutions du conseil de gérance élisant un directeur, chaque directeur doit remplir son mandat jusqu'à désignation ou qualification de son successeur, ou jusqu'à sa démission ou révocation. Les directeurs peuvent être révoqués à tout moment avec ou sans juste motif par le conseil.

**Art. 10.** L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de janvier de chaque année et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.

**Art. 11.** Pour toute décision devant ou pouvant être prise par les associés, chaque part sociale donne droit à un vote.

*Quatrième résolution*

Les comparants prennent acte du fait que l'Article 1<sup>er</sup> des By-Laws modifiés et refondus exige que les associés fixent le nombre de membres devant constituer le conseil de gérance de la Société à compter de la date de prise d'effet des dites By-Laws. En conséquence, les comparants décident qu'à compter du 24 juin 2003, le conseil de gérance de la Société sera composé de trois membres (sauf résolution contraire des associés).

*Cinquième résolution*

Les comparants prennent acte du fait que chacun des membres actuels du conseil de gérance de la Société ont remis leur démission de leur mandat de gérant, à compter du 24 juin 2003, et décident d'accepter ces démissions (chacune prenant effet au 24 juin 2003). Les comparants décident également que les personnes mentionnées ci-dessous sont désignées comme gérants de la Société, à compter du 24 juin 2003, et ce jusqu'à désignation ou qualification de leurs successeurs, ou leur propre démission ou révocation:

Tomas Isaksson  
Jack Lester  
Dennis A. Daugherty

*Sixième résolution*

Les comparants prennent acte du fait que certaines actions complémentaires peuvent être nécessaire afin de mettre en oeuvre les résolutions précédentes, et décident d'autoriser le conseil de gérance à effectuer ou mettre en oeuvre toutes les actions utiles à l'exécution et à la délivrance (ou à la mise en oeuvre de l'exécution ou délivrance) de toute documentation que le conseil estime nécessaire ou approprié à la mise en oeuvre et application de l'objet desdites résolutions. Les comparants décident que toutes actions entreprises et actes conclus ou délivrés, soient ratifiés, confirmés, adoptés et approuvés.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant pas leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Ueberecken, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2003, vol. 139S, fol. 33, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2003.

J. Elvinger.

(037790.2/211/253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**SEVEN GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3850 Schifflange, 17-19, avenue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 94.289.

—  
STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-six mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. TERRA NOVA PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social à L-3850 Schifflange, 17-19, avenue de la Libération, ici représentée par deux de ses administrateurs:

- Monsieur Michel Sanitas, dirigeant de société, né à Romilly/Seine (France), le 6 novembre 1956, demeurant à F-57890 Porcelette, 80, rue de St. Avold.

- Monsieur Alain Pucar, dirigeant de société, né à Boulogny (France), le 4 mai 1953, demeurant à F-57050 Metz, 58, rue des Frières.

2. EURO ENTREPRISE, S.à r.l., établie et ayant son siège social à F-57730 Folschviller, 18, avenue Foch, immatriculée au registre du commerce de Sarreguemines sous le numéro TI 442 265 831,

ici représentée par son gérant, Monsieur Jean-Marie Lotz, dirigeant de société, né à St Avold (France), le 12 août 1953, demeurant à F-57730 Folschviller, 1, rue du Parc.

3. DWH, société civile de droit français, ayant son siège social à F-57000 Metz, 6, rue Paul Michaux, inscrite au registre du commerce et des sociétés auprès du greffe du Tribunal d'instance de Metz sous le numéro METZ TID429 191 844, ici représentée par son gérant, Monsieur Daniel Wetta, expert-comptable, demeurant à F-57000 Metz, 6, rue Paul Michaux.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>. Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SEVEN GROUP S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Schifflange.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, ainsi que tous transferts de propriétés immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société a également pour objet l'acquisition, la détention, la gestion, la location et la mise en valeur de toutes propriétés immobilières situées tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger sans préjudice de toutes mesures susceptibles de favoriser soit directement soit indirectement la réalisation de cet objet.

## **Titre II. Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à deux cent quarante-cinq mille Euros (245.000,- EUR) représenté par sept mille (7.000) actions d'une valeur nominale de trente-cinq Euros (35,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont et resteront nominatives.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

**Art. 6.** Les actions de la société sont librement cessibles entre actionnaires. Cependant si un actionnaire désire céder toutes ou partie de ses actions à un tiers, il doit les offrir préférentiellement aux autres actionnaires, par lettre recommandée, proportionnellement à leur participation dans le capital de la société. Le prix de cession, basée sur la valeur vénale des actions et par application de la méthode d'évaluation dite Stuttgarter Verfahren, sera fixé par un expert désigné par le ou les actionnaires qui entendent céder les actions et le ou les actionnaires qui entendent acquérir les actions. Au cas où les actionnaires ci-dessus désignés ne s'entendent pas pour nommer un expert, celui-ci sera désigné par le Président du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg.

Les actionnaires qui n'auront pas répondu dans un délai de un mois par lettre recommandée à l'offre décrite ci-dessus sont considérés comme ayant abandonné leur droit de préférence.

## **Titre III: Administration**

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

**Art. 8.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 9.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 10.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 11.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 12.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

## **Titre IV. Surveillance**

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

## **Titre V. Assemblée générale**

**Art. 14.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième mardi du mois d'avril à 18.00 heures et pour la première fois en 2004.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

## **Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 15.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2003.

**Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII. Dissolution, Liquidation**

**Art. 17.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII. Dispositions générales**

**Art. 18.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

##### *Souscription*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1. TERRA NOVA PARTICIPATIONS S.A., préqualifiée, trois mille actions . . . . .	3.000
2. EURO ENTREPRISE, S.à r.l., préqualifiée, trois mille actions . . . . .	3.000
3. DWH, société civile de droit français, préqualifiée, mille actions . . . . .	1.000
Total: sept mille actions . . . . .	<u>7.000</u>

Toutes les actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de deux cent quarante-cinq mille Euros (245.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

##### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

##### *Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ quatre mille cent cinquante Euros (4.150,- EUR).

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à six et celui des commissaires à un.
2. Sont nommés administrateurs:
  - a) Monsieur François Bocci, dirigeant de société, né à Villerupt (France), le 8 juillet 1950, demeurant à F-57070 Metz, 60, rue des Carrières,
  - b) Monsieur Alain Pucar, prénommé.
  - c) Monsieur Michel Sanitas, prénommé,
  - d) Monsieur Jean-Marie Lotz, prénommé,
  - e) Monsieur Jean-Louis Brovedani, dirigeant de société, né à Crehange (France), le 10 août 1954, demeurant à F-57740 Longeville-Lès-Saint Avold, 10C, Impasse Ste Catherine,
  - f) Monsieur Alfred Neuheuser, dirigeant de société, né à Folschviller (France), le 5 juin 1944, demeurant à F-57157 Marly, 45, Clos des Lilas.
3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:
 

Monsieur Michel Colleony, employé privé, né à Metz (France), le 14 janvier 1949, demeurant à F-57070 Metz, 2bis, rue Laveran.
4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2008.
5. Le siège social de la société est fixé à L-3850 Schifflange, 17-19, avenue de la Libération.
6. L'assemblée autorise le conseil d'administration à conférer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.
 

Dont acte, fait et passé date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Sanitas, A. Pucar, J.-M. Lotz, D. Wetta, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, vol. 139S, fol. 23, case 2. – Reçu 2.450 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

G. Lecuit.

(038156.3/220/160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**MERINDOLIMMO S.C.I., Société Civile Immobilière.**  
Siège social: L-4384 Ehlerange, Zoning de la ZARE, Ilot Ouest.

—  
STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt et un mai.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Stéphan Maertens, ingénieur, né le 24 octobre 1952 à Ougree/Belgique, époux de Madame Bernadette Moureau, demeurant à B-4000 Liège, 95, rue Bois l'Evêque.

2.- et Madame Bernadette Moureau, enseignante, née le 22 mars 1948 à Seraing/Belgique, épouse de Monsieur Stéphan Maertens, demeurant à B-4000 Liège, 95, rue Bois l'Evêque,  
non présente, ici représentée par son mari, Monsieur Stéphan Maertens, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Liège le 20 mai 2003,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par tous le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera formalisée.

Lesquels comparants ont déclaré constituer entre eux une société civile immobilière, dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>.- Dénomination, Objet, Durée, Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Par les présentes, il est formé une société civile immobilière, sous la dénomination MERINDOLIMMO S.C.I.

**Art. 2.** La société a pour objet l'achat, la vente et la gestion d'un patrimoine immobilier pour son propre compte ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation dans les six premiers mois de l'exercice social avec effet au trente et un décembre de l'année en cours, moyennant préavis à donner par lettre recommandée à la poste à son ou ses co-associés.

**Art. 4.** Le siège de la société est établi à Ehlerange.

Il pourra être transféré en toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision des gérants.

**Titre II.- Apports, Capital social, Parts**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme de deux mille cinq cents Euros (EUR 2.500,-) divisé en cent (100) parts sociales de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) de nominal chacune.

Ces parts sociales ont été attribuées aux associés comme suit:

1.- Monsieur Stéphan Maertens, prédit, quatre-vingt-dix-neuf parts sociales. . . . .	99 parts
2.- Madame Bernadette Moureau, prédite, une part sociale . . . . .	1 part
Total: cent parts sociales . . . . .	100 parts

Toutes ces parts sociales ont été libérées intégralement par les associés, en espèces, de sorte que la somme de deux mille cinq cents Euros (EUR 2.500,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi que les associés le reconnaissent mutuellement et qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

**Art. 6.** Entre associés, les parts sociales sont librement cessibles.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné par les autres associés. Toutefois la transmission à cause de mort à des héritiers en ligne directe ou au conjoint est libre.

En cas de cession de parts entre vifs comme en cas de transmission de parts à cause de mort à des personnes non-associées les autres associés respectivement les associés survivants ont un droit de préemption qui s'exercera de la façon suivante:

L'associé qui se propose de céder, tout ou partie de ses parts à une personne non-associée doit préalablement informer par lettre recommandée les autres associés du prix de cession, des modalités de son paiement et du nom et adresse du cessionnaire éventuel. Les autres associés, qui ont le droit d'acquérir les parts offertes dans la proportion des parts qu'ils possèdent, devront, dans le mois et par lettre recommandée à la poste, informer le cédant de leurs intentions soit d'acquérir, aux mêmes conditions et prix, les parts à céder, en tout ou en partie, soit de ne pas exercer leur droit de préemption.

Au cas où, endéans ce délai d'un mois, le droit de préemption n'est pas exercé pour la totalité des parts cédées, une assemblée générale doit être convoquée par les soins d'un ou des gérants endéans le délai d'un mois appelée à statuer sur l'agrément du cessionnaire.

En cas de cession projetée à titre gratuit, le droit de préemption s'exercera sur base d'un prix de rachat calculé sur base d'un rapport d'expertise convenu entre parties ou ordonné en justice.

En cas de transmission à cause de mort des parts à des héritiers autres que les héritiers en ligne directe ou le conjoint survivant, le droit de préemption reconnu aux associés survivants s'exercera sur base d'un prix de rachat calculé conformément à l'alinéa qui précède. Les héritiers et légataires devront, dans les deux mois du décès de leur auteur, requérir des autres associés survivants s'ils entendent exercer leur droit de préemption. Les associés survivants devront, dans le mois de la réception de cette réquisition, à faire par lettre recommandée, informer également par lettre recommandée à la poste, les héritiers et légataires de leurs intentions soit d'exercer leur droit de préemption, soit d'y renoncer.

Au cas où le droit de préemption n'est pas exercé, ou n'est exercé qu'en partie, il est procédé conformément à l'alinéa trois qui précède.

A défaut d'agrément par les autres associés de l'acheteur des parts proposé par le cédant ou ses héritiers ou ayants-droits, et à défaut de rachat des parts par les associés, les héritiers ou légataires non agréés ou l'associé cédant peuvent provoquer la dissolution anticipée de la société.

**Art. 7.** Les associés supportent les pertes de la société proportionnellement à leurs parts dans la société.

**Art. 8.** Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle à celle du nombre de parts existantes.

**Art. 9.** Dans leurs rapports respectifs les associés sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède. Vis-à-vis des créanciers de la société les associés sont tenus de ces dettes dans la proportion de leurs parts d'intérêts dans la société, dans les limites des articles 1862 et 1854 du Code civil.

**Art. 10.** La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs associés, mais elle continuera entre le ou les survivants et les héritiers de l'associé ou des associés décédés conformément aux dispositions de l'article 6 des statuts.

**Art. 11.** Chaque part est indivisible à l'égard de la société de sorte que les copropriétaires indivis seront dans ce cas tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

### **Titre III.- Administration de la société**

**Art. 12.** La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants. S'il n'existe qu'un seul gérant, la société est engagée valablement et en toutes circonstances par la seule signature du gérant. S'il y a plusieurs gérants, ils engagent valablement la société par leurs signatures collectives en toutes circonstances, y compris les actes d'achat, transformation ou de vente immobilière, les actes de mainlevée avec ou sans constatation de paiement et en général les actes d'administration ou même équivalent à une aliénation, nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la société, sans que cette énumération ne soit limitative.

Ils peuvent encore emprunter au nom de la société ou faire consentir à celle-ci des ouvertures de crédit avec ou sans garantie réelle et signer valablement tous actes de prêt, d'ouverture de crédit ou autres et hypothéquer les biens immobiliers de la société en garantie de ces prêts ou ouvertures de crédit.

**Art. 13.** Chaque associé a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur les affaires de la société et il pourra en particulier prendre inspection des livres et comptes au siège social mais sans déplacement.

### **Titre IV.- Assemblée générale**

**Art. 14.** L'assemblée des associés se réunira aussi souvent que les affaires de la société l'exigent sur convocation du ou des gérants et sur convocation d'un ou de plusieurs associés. Pareille convocation doit convenir l'ordre du jour de l'assemblée.

**Art. 15.** Le vote des délibérations de l'assemblée des associés, sur tous les points y compris les modifications statutaires, est déterminé par la majorité des trois quarts des votes des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix.

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre deux mille trois.

**Art. 17.** Le bilan est soumis à l'approbation des associés qui décident de l'emploi des bénéfices. Tout associé peut prendre au siège social communications de l'inventaire et du bilan pendant les huit jours qui précèdent l'assemblée générale ordinaire.

### **Titre V.- Dissolution et Liquidation**

**Art. 18.** En cas de dissolution, la liquidation sera faite soit par le ou les liquidateurs nommés par les associés, soit par les associés.

Les pouvoirs du ou des liquidateurs seront fixés lors de leur nomination. A défaut de pareille fixation, le ou les liquidateurs jouiront des pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, notamment, vendre les immeubles à l'amiable ou aux enchères, toucher les prix de vente, consentir tous désistements, ou mainlevées, avec ou sans constatation de paiement, régler et acquitter le passif.

### **Titre VI.- Dispositions générales**

**Art. 19.** Les articles 1832 à 1872 du Code civil ainsi que les modifications apportées au régime des sociétés civiles par la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept cent cinquante Euros (EUR 750,-) sauf à parfaire ou diminuer.

*Assemblée générale*

Après avoir arrêté ainsi les statuts de la société, les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués, et, à l'unanimité, ont pris les résolutions suivantes:

- A) Est nommé gérant:  
Monsieur Stéphan Maertens, prèdit;
- B) La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.
- C) L'adresse de la société est fixée à L-4384 Ehlerange, Zoning de la ZARE, Ilot Ouest.

*Déclaration fiscale*

Les associés déclarent être époux et requièrent la réduction du droit d'apport prévu en matière de sociétés familiales par l'article 6 de la loi du 29 décembre 1971.

*Pouvoirs pour acquérir*

L'assemblée générale des associés et en tant que de besoin, le gérant de la prédite société, donnent par les présentes mandat à tout clerc de l'étude de Maître Régis Montagne, notaire de résidence à Vaison la Romaine/France:

Pouvoir au nom de la prédite société et en son nom:

Acquérir, à l'amiable pour elle et en son nom moyennant le prix et aux charges et conditions que le mandataire jugera convenables, l'objet de vente ci-après désigné, lui conférer les pouvoirs nécessaires à cet effet, payer le prix comptant ou obliger le constituant à le payer, avec tous intérêts et aux époques et de la manière qui seront convenues; obliger aussi le constituant à l'exécution de toutes les charges qui seront stipulées, exiger toutes justifications, se faire remettre tous titres et pièces, en donner décharge, signer tous contrats de vente.

Faire gérer toutes formalités de purge, dénonciations, notifications et offres de paiement; provoquer tous ordres, y produire; payer le prix d'achat avec tous accessoires, soit aux vendeurs, soit aux créanciers délégataires; faire toutes consignations; former toutes demandes ou mainlevées, exercer toutes actions en garantie ou autres, constituer avoués. élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

*Désignation des biens à acquérir*

Un immeuble d'habitation avec place et toutes ses appartenances et dépendances, sise Méridol les Oliviers/France (appartenant actuellement à Madame Poncet) dont la désignation sera plus complètement faite dans l'acte de vente à intervenir, moyennant:

- a) le prix principal de quatre cent mille Euros (EUR 400.000,-),
- b) et les frais d'un montant approximatif de vingt-cinq mille quatre cents Euros (EUR 25.400,-).

Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes et pièces, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

Dont acte, fait et passé à Esch sur Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Maertens, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 mai 2003, vol. 888, fol. 50, case 7. – Reçu 12,50 euros.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur leur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 juin 2003.

A. Biel.

(038220.3/203/162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**AL ALAMIYAH S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 40.531.

Société constituée le 22 mai 1992 par Maître Reginald Neuman, acte publié au Mémorial C n° 475 du 20 octobre 1992.

Les statuts furent modifiés par Maître Reginald Neuman le 3 décembre 1999 (Mémorial C n° 38 du 11 février 2000).

**EXTRAIT**

Il résulte d'une Assemblée Générale Ordinaire tenue le 10 juin 2003 que:

Le mandat de chacun des trois administrateurs Messieurs Jean Wagener, Alain Rukavina et Madame Paule Kettenmeyer, ainsi que le mandat du commissaire aux comptes Monsieur Henri Van Schingen, sont reconduits pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale à tenir en 2009.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, réf. LSO-AF05367. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037924.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**B.D.S., BUSINESS DEVELOPMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.  
(anc. RABELCO LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 39.984.

L'an deux mille trois, le vingt-huit mai.

Par-devant nous, Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RABELCO LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 19 mars 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 391 du 10 septembre 1992, modifié par acte notarié du notaire Gérard Lecuit, alors de résidence à Hesperange en date du 8 août 1996 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 584 du 12 novembre 1996.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Koen de Vleeschauwer, juriste, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Laurence Payot, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Stéphanie Djebbar, employée privée, demeurant à Villerupt (France).

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Modification de la dénomination sociale de RABELCO LUXEMBOURG S.A. en BUSINESS DEVELOPMENT SERVICES S.A., en abrégé B.D.S. S.A.

2. Modification de l'objet social de la société et ajout par conséquent d'un alinéa à l'article 4 des statuts comme suit: La société a pour objet tant à Luxembourg qu'à l'étranger, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, comme intermédiaire ou représentant, l'organisation et le conseil en matière administrative, la consultance et la prestation de services y afférente et généralement quelconques.

3. Adoption avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001 de l'euro comme monnaie de référence et de comptabilité de la société.

4. Suppression de la valeur nominale des actions.

5. Conversion avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001 du capital souscrit de la société de un million deux cent cinquante mille LUF en EUR, au cours de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, de sorte que le capital souscrit sera fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) représenté par mille (1.000) actions sans valeur nominale. Conversion également avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002 du capital autorisé à six cent dix-neuf mille sept cent trente-trois euros et quatre-vingt-un cents (619.733,81 EUR) représenté par vingt mille (20.000) actions sans valeur nominale.

6. Augmentation du capital souscrit de la société d'un montant de treize euros et trente et un cents (13,31 EUR) pour le porter de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR) sans émission d'actions nouvelles. Augmentation du capital autorisé de deux cent soixante-six euros et dix-neuf cents (266,19 EUR) pour le porter de six cent dix-neuf mille sept cent trente-trois euros quatre-vingt-un cents (619.733,81 EUR) à six cent vingt mille euros (620.000,- EUR).

7. Constatation de la renonciation des actionnaires à leur droit de souscription préférentiel.

8. Souscription et libération à l'augmentation de capital.

9. Fixation de la valeur nominale des actions à trente et un euros (31,- EUR) chacune.

10. Annulation de mille (1.000) actions existantes et affectation de mille (1.000) actions exprimées en euro.

11. Modification subséquente de l'article 5 alinéa 1<sup>er</sup> et 4 des statuts pour l'adapter aux décisions prises.

12. Fixation du siège de la société.

13. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de RABELCO LUXEMBOURG S.A. en BUSINESS DEVELOPMENT SERVICES S.A., en abrégé B.D.S. S.A., et en conséquence, de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts comme suit:

«Il est formé une société anonyme qui porte la dénomination de BUSINESS DEVELOPMENT SERVICES SA, en abrégé B.D.S. S.A.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'objet de la société et d'ajouter un alinéa 1<sup>er</sup> à l'article 4 des statuts qui aura la teneur suivante:

«La société a pour objet tant à Luxembourg qu'à l'étranger, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, comme intermédiaire ou représentant, l'organisation et le conseil en matière administrative, la consultance et la prestation de services y afférente et généralement quelconques.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'adopter, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001, l'euro comme monnaie de référence et de comptabilité de la société.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de convertir, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001, le capital souscrit de la société de un million deux cent cinquante mille LUF en EUR, au cours de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, de sorte que le capital souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) représenté par mille (1.000) actions sans valeur nominale.

L'assemblée décide également de convertir avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001, le capital autorisé à six cent dix-neuf mille sept cent trente-trois euros quatre-vingt-un cents (619.733,81 EUR) représenté par vingt mille (20.000) actions sans valeur nominale.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital souscrit de la société d'un montant de treize euros et trente et un cents (13,31 EUR) pour le porter de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR) sans émission d'action nouvelles.

De même, l'assemblée décide d'augmenter le capital autorisé de deux cent soixante-six euros dix-neuf cents (266,19 EUR) pour le porter de six cent dix-neuf mille sept cent trente-trois euros quatre-vingt-un cents (619.733,81 EUR) à six cent vingt mille euros (620.000,- EUR).

*Septième résolution*

L'assemblée constate la renonciation des actionnaires à leur droit de souscription préférentiel.

*Huitième résolution*

L'assemblée décide d'admettre à la souscription et à la libération de l'augmentation de treize euros trente et un cents (13,31 EUR) du capital souscrit l'actionnaire suivant:

BOSMILL INTERNATIONAL LTD, société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola (BVI).

Est ensuite intervenue aux présentes la société BOSMILL INTERNATIONAL LTD, société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, ici représentée par Monsieur Koen de Vleeschauwer, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 28 mars 2002, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités du timbre et de l'enregistrement, déclare souscrire à l'augmentation de capital du treize euros trente et un cents (13,31 EUR) et la libérer entièrement par paiement en espèces, de sorte que le montant de treize euros trente et un cents (13,31 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné, qui le reconnaît expressément.

*Neuvième résolution*

L'assemblée décide de fixer la valeur nominale des actions à trente et un euros (31,- EUR) chacune.

*Dixième résolution*

L'assemblée décide d'annuler les mille (1.000) actions existantes et d'affecter mille (1.000) actions exprimées en euro.

*Onze résolution*

En conséquences, l'assemblée décide de modifier l'article 5 alinéa 1<sup>er</sup> et 4 des statuts aux décisions prises.

L'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 5 aura la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par 1.000 actions d'une valeur nominale de trente et un (31,- EUR) chacune, entièrement libérées.»

L'alinéa 4 de l'article 5 aura la teneur:

«Le capital autorisé est fixé à six cent vingt mille euros (620.000,- EUR) représenté par 20.000 actions d'une valeur nominale de trente et un (31,- EUR) chacune.»

*Douzième résolution*

L'assemblée décide de fixer le siège de la société au 222C, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués approximativement la somme de 1.140,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date telle que mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous notaire, la présente minute.

Signé: K. de Vleeschauwer, L. Payot, S. Djebbar, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 3 juin 2003, vol. 87, fol. 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 11 juillet 2003.

A. Lentz.

(038238.3/221/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**B.D.S., BUSINESS DEVELOPMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 39.984.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 9 juillet 2003.

A. Lentz.

(038241.3/221/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**FINANCIERE MELPAR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 62.868.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires  
qui s'est tenue le 5 mai 2003.*

A l'Assemblée Générale Extraordinaire de FINANCIERE MELPAR HOLDING S.A. («la Société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société suite aux pertes reportées excédant 75% du capital souscrit.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

FINANCIERE MELPAR HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02818. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037881.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**MODA BRAND HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 66.431.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
qui s'est tenue le 23 avril 2003*

A l'Assemblée Générale Ordinaire de MODA BRAND HOLDING S.A. («la Société»), il a été décidé comme suit:

- de changer le siège de la Société du 47, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;

- d'allouer la perte de l'exercice de CHF 688.022,67 dans le compte perte à reporter. En prenant en considération les bénéfices reportés de CHF 31.558.811,81, le résultat net au 31 décembre 2002 est un bénéfice reporté de CHF 30.870.789,67;

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date du 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 3 juillet 2003.

MODA BRAND HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02898. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037890.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**CO-DERCO S.A., Société Anonyme.**  
**(anc. Société à responsabilité limitée).**  
**Capital social: EUR 361.519,83.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
 R. C. Luxembourg B 52.201.

L'an deux mille trois, le quinze mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire, de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée dénommée CO-DERCO, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, constituée en date du 22 août 1995 suivant acte reçu par le susdit notaire Jacques Delvaux, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, publié au Mémorial C de 1995, page 27.825.

Les statuts ont été modifiés par acte du même notaire en date du 12 janvier 1996, publié au Mémorial C de 1996, page 9443.

Le capital social a été converti par décision de l'assemblée générale du 3 septembre 2001, publié au Mémorial C de 2002, page 12801, et s'élève actuellement à EUR 361.519,83, représenté par 700 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 516,4569 chacune.

L'assemblée des associés est présidée par Monsieur Marco Lagona, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Jacques Josset, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée des associés désigne comme scrutateur Monsieur Pietro Feller, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président déclare ce qui suit:

I. Suivant la liste de présence, tous les associés, représentant l'intégralité du capital social, sont présents ou représentés à la présente assemblée, qui peut valablement délibérer et décider sur tous les points à l'ordre du jour sans convocation préalable. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des associés représentés, demeureront annexées au présent procès-verbal, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau.

II. L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Agrément à donner à la cession d'une part sociale à un non-associé.

2. Transformation de la forme juridique de la société d'une société à responsabilité limitée en société anonyme, sur la base d'une situation comptable au 9 mai 2003 et sur le vu du rapport d'un réviseur d'entreprises.

3. Modification des statuts suite à la transformation décidée ci-dessus, en vue d'adapter les statuts de la société aux prescriptions légales existantes pour la nouvelle forme juridique de la société suivant projet de statuts en annexe, sans pour autant changer l'objet social.

4. Nomination d'un nouveau conseil d'administration ainsi que d'un commissaire aux comptes.

5. Décharge à conférer aux gérants de la société pour leur mission exercée avant transformation.

6. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 38.480,17 (trente-huit mille quatre cent quatre-vingt Euros dix-sept Eurocents),

en vue de porter le capital social de son montant actuel de EUR 361.519,83 (trois cent soixante et un mille cinq cent dix-neuf Euros quatre-vingt-trois Eurocents) à EUR 400.000,- (quatre cent mille Euros), sans création d'actions nouvelles, mais par la seule augmentation de la valeur nominale des 700 (sept cents) actions existantes à due concurrence, à libérer par un versement en espèce par chaque actionnaire au prorata de sa participation actuelle.

7. Souscription et libération.

8. Remplacement des 700 (sept cents) actions existantes par 40.000 (quarante mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune, à attribuer aux actionnaires au prorata des parts sociales actuellement détenues, le conseil d'administration avisant équitablement en cas de rompus.

9. Divers.

Sur ce, l'assemblée des associés après avoir constaté qu'elle est régulièrement constituée et après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président, a abordé l'ordre du jour et après délibération a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée donne son agrément à la cession d'une (1) part sociale faite par l'associé unique, savoir la société RIMSHAY INTERNATIONAL LTD, avec siège social à Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, BVI,

à Mr Georges Chamagne, employé privé, né à Commercy (F), le 11 juin 1951, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri,

intervenue en date de ce jour et avant les présentes, aux termes d'un acte de vente de parts sociales sous seing privé.

Les associés déclarent accepter ces cessions au nom de la société et dispensent les cessionnaires de les faire signifier à la société, déclarant n'avoir entre leurs mains aucune opposition ou aucun empêchement qui puisse en arrêter l'effet. Suite à la cession qui précède, le capital social de la société est désormais détenu comme suit:

La société RIMSHAY INTERNATIONAL LTD .....	699 parts sociales
Mr Georges Chamagne. ....	1 part sociale
Total: .....	<u>700 parts sociales</u>

*Deuxième résolution*

L'assemblée approuve la situation comptable de la société au neuf (9) mai 2003,

et décide de transformer la société à responsabilité limitée CO-DERCO, S.à.r.l., en société anonyme, avec la dénomination CO-DERCO S.A., sans changement de la personnalité juridique de la société, sur la base de la susdite situation comptable et sur le vu d'un rapport d'un réviseur d'entreprises, la société MONTBRUN (REVISION), S.à.r.l., avec siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

lequel rapport conclut comme suit:

«En exécution de notre mandat, nous sommes d'avis que:

- les actifs et passifs de la société à transformer sont décrits de façon claire et précise en conformité avec la section XIII de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, sur les sociétés commerciales;
- les modes d'évaluation sont justifiés dans les circonstances;
- les modes d'évaluation retenus conduisent à une valeur au moins égale au capital social soit EUR 361.519,83 représenté par 700 actions de valeur nominale de EUR 516,4569.»

#### *Troisième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée arrête les statuts de la société anonyme, suivant projet soumis préalablement aux associés et approuvé par eux, sans pour autant changer l'objet social, lesquels statuts se lisent comme suit:

#### **Dénomination - Siège - Durée - Objet**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes une société luxembourgeoise, sous forme de société anonyme. Elle existera sous la dénomination de CO-DERCO S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

**Art. 3.** La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification de statuts.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à EUR 361.519,83, représenté par 700 (sept cents) actions d'une valeur nominale de EUR 516,4569 chacune.

Toutes les actions sont au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

**Art. 6.** La société ne reconnaît qu'un titulaire par titre. Si le titre appartient à plusieurs personnes ou s'il est grevé d'un usufruit ou d'un gage, la société a la faculté de suspendre l'exercice des droits y afférents jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant, à son égard, titulaire de ces droits.

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. La société est engagée en toute hypothèse par la signature conjointe de deux administrateurs et, en ce qui concerne la gestion journalière, par le préposé à la gestion journalière, le tout sans préjudice de délégations spéciales.

Les opérations de la société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Les administrateurs et commissaires sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat et peut les révoquer en tout temps. Ils sont rééligibles. Au cas où aucune durée n'est fixée lors de la nomination de ces organes, ces organes sont nommés pour une durée d'un an.

Les mandats ne peuvent, sauf réélection, excéder une durée de six années. Ils prennent fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de l'année de leur expiration.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur nommé par l'assemblée, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale procède à l'élection définitive lors de sa première réunion.

**Art. 8.** Le conseil d'administration peut élire un président parmi ses membres. Il peut élire un ou plusieurs vice-présidents. En cas d'empêchement du président ou d'un vice-président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace.

**Art. 9.** Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil ou d'un vice-président ou de deux administrateurs.

Les réunions ont lieu à l'endroit, au jour et à l'heure désignés dans les avis de convocation.

Le conseil d'administration peut se réunir et statuer valablement, même sans convocation préalable, chaque fois que tous les administrateurs sont présents ou représentés et consentent à délibérer sur les objets portés à l'ordre du jour.

Le conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si cinquante pour cent au moins de ses membres participent à la délibération en votant personnellement ou par mandataire. La délibération peut également intervenir par le biais du téléphone ou de la vidéoconférence. Le mandat ne peut être donné qu'à un autre administrateur. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Dans le cas où le vote serait exprimé par écrit au moyen de télégrammes, télex ou télécopie, les résolutions doivent recueillir l'unanimité des administrateurs.

Une décision écrite signée par tous les administrateurs est aussi régulière et valable comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs administrateurs.

**Art. 10.** Les délibérations du conseil sont constatées par des procès-verbaux signés par deux administrateurs.

**Art. 11.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration ou de disposition qui intéressent la société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale, par la loi ou par les présents statuts, est de sa compétence.

Il peut notamment et sans que la désignation qui va suivre soit limitative, faire et conclure tous contrats et actes nécessaires à l'exécution de toutes entreprises ou opérations qui intéressent la société, donner mainlevée, décider de tous apports, en donner valable quittance, faire et autoriser tous retraits, emprunter même au moyen d'émissions d'obligations.

**Art. 12.** Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs, en ce qui concerne la gestion journalière, à une ou plusieurs personnes, actionnaires ou non, dont il fixe les conditions d'exercice des pouvoirs par des signataires accrédités par lui, ainsi que les rémunérations spéciales attachées à ces délégations. Lorsque la délégation est faite à un membre du conseil, l'autorisation préalable de l'assemblée générale est requise.

Le conseil peut également conférer tous pouvoirs spéciaux à un ou plusieurs mandataires de son choix, administrateurs ou non.

**Art. 13.** Les assemblées générales autres que l'assemblée générale ordinaire se tiennent soit au siège social, soit en tout autre lieu indiqué dans la convocation faite par le conseil d'administration.

L'ordre du jour des assemblées générales ordinaires est arrêté par le conseil. L'ordre du jour devra être indiqué dans les convocations.

Le conseil d'administration peut pour la tenue de l'assemblée générale imposer, aux actionnaires souhaitant y assister, de déposer leurs actions cinq jours francs avant l'assemblée.

L'assemblée désigne le président de l'assemblée qui peut être le président du conseil d'administration, un administrateur ou une personne choisie par l'assemblée. Le président de l'assemblée préside le bureau et désigne un secrétaire, actionnaire ou non, chargé de la rédaction de procès-verbal de l'assemblée.

L'assemblée désigne un scrutateur qui peut être actionnaire ou non.

Les assemblées générales ordinaires annuelles et les assemblées générales ordinaires convoquées extraordinairement prennent leurs décisions à la majorité des membres présents ou représentés.

**Art. 14.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des frais généraux et d'exploitation, des charges sociales et des amortissements nécessaires, constitue le bénéfice de la société.

Sur le bénéfice net ainsi déterminé, il est prélevé cinq pour cent pour être affecté à la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital.

L'affectation à donner au solde du bénéfice sera déterminée annuellement sur proposition du conseil d'administration par l'assemblée générale ordinaire.

Cette affectation peut comporter la distribution de dividendes, la création ou l'alimentation de fonds de réserve, de provision, le report à nouveau, ainsi que l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le conseil d'administration. L'assemblée générale peut autoriser le conseil d'administration à payer les dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le conseil d'administration peut procéder à des versements d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

**Art. 16.** Les controverses qui pourraient surgir entre:

- la société et les actionnaires,
- les actionnaires, la société et le conseil d'administration,
- administrateurs,
- actionnaires,

pour des questions internes à la vie même de la société, et à la détention des actions, exception faite de celles qui, selon la loi, ne peuvent pas être compromises, seront déferées à la résolution d'un collège arbitral composé de trois arbitres dont deux seront nommés par les parties intéressées et le dernier, qui aura fonction de président sera désigné par les arbitres nommés préalablement.

En cas de désaccord sur la nomination de l'arbitre qui aura fonction de président, la nomination sera de la compétence du Président du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg sur recours de la partie la plus diligente.

Les arbitres décident en étant dispensés de toutes formalités officielles, et doivent émettre leur sentence endéans les 90 jours de leur nomination.

**Art. 17.** L'assemblée générale entend les rapports des administrateurs et des commissaires et discute les comptes annuels.

Après l'adoption des comptes annuels, l'assemblée générale se prononce par un vote spécial sur la décharge des administrateurs et des commissaires. Cette décharge n'est valable que si le bilan ne contient ni omission, ni indication fautive dissimulant la situation réelle de la société, et, quant aux actes faits en dehors des statuts, que s'ils ont été spécialement indiqués dans la convocation.

**Art. 18.** L'assemblée générale extraordinaire peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Des convocations sont faites dans les formes prescrites pour les assemblées générales ordinaires.

Les assemblées générales extraordinaires sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles soient composées d'un nombre d'actionnaires ou de mandataires spéciaux d'actionnaires représentant la moitié au moins du capital social et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées et le cas échéant, le texte de celles qui touchent à l'objet ou à la forme de la société.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée par le conseil d'administration, dans les mêmes formes statutaires; cette convocation reproduit l'ordre du jour en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée.

La seconde assemblée délibère valablement, quel que soit le quorum de présence.

Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

**Art. 19.** Les assemblées générales, tant ordinaires qu'extraordinaires peuvent se réunir et statuer valablement, même sans convocation préalable, chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et consentent à délibérer sur les objets portés à l'ordre du jour.

**Art. 20.** A tout moment, l'assemblée générale extraordinaire peut, sur la proposition du conseil d'administration, prononcer la dissolution de la société. En cas de dissolution de la société, l'assemblée générale extraordinaire règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs ayant pour mission de réaliser tout l'actif mobilier et immobilier de la société et d'éteindre le passif.

Sur l'actif net provenant de la liquidation après extinction du passif, il sera prélevé une somme nécessaire pour rembourser le montant libéré et non amorti des actions; quant au solde, il sera réparti au prorata entre toutes les actions.

**Art. 21.** L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

**Art. 22.** L'assemblée générale se réunira de plein droit dans la commune du siège social, le premier lundi du mois de mai de chaque année à 15.00 (quinze) heures. Si ce jour est férié, l'assemblée aura lieu le premier jour ouvrable bancaire suivant, à la même heure.

**Art. 23.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée décide que l'exercice en cours se terminera le 31 décembre 2003, et que la première assemblée générale annuelle se réunira le 1<sup>er</sup> lundi du mois de mai 2004 à 15.00 heures.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée décide de procéder à la nomination d'un conseil d'administration composé de 3 (trois) membres.

Leur mandat se terminera lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2004.

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Michele Amari, employé privé, né le 3 juin 1972 à Rome, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri;
- Monsieur Claude Defendi, employé privé, né le 13 mars 1958 à Differdange, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri;
- Monsieur Stefano Cicarello, employé privé, né le 16 septembre 1966 à Rome, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri;

Elle nomme encore comme commissaire, la société AACO, S.à.r.l., avec siège social à Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.

Son mandat se terminera avec celui des administrateurs.

#### *Sixième résolution*

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux deux gérants de la société, savoir:

- a) Monsieur Michele Amari, employé privé, né le 3 juin 1972 à Rome, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri;
  - b) Monsieur Claude Defendi, employé privé, né le 13 mars 1958 à Differdange, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri;
- pour la mission exercée par eux jusqu'à ce jour.

#### *Septième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 38.480,17 (trente-huit mille quatre cent quatre-vingt Euros dix-sept Eurocents),

en vue de porter le capital social de son montant actuel de EUR 361.519,83 (trois cent soixante et un mille cinq cent dix-neuf Euros quatre-vingt-trois Eurocents) à EUR 400.000,- (quatre cent mille Euros),

sans création d'actions nouvelles, mais par la seule augmentation de la valeur nominale des 700 (sept cents) actions existantes à due concurrence, à libérer par un versement en espèce par chaque actionnaire au prorata de sa participation actuelle.

*Souscription*

Alors sont intervenus aux présentes les actionnaires existants, ici représentés par la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, société anonyme avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, elle même représentée par Monsieur Marco Lagona et Monsieur Pietro Feller, précités, en vertu des deux susdites procurations,

lesquels actionnaires déclarent souscrire à la totalité de l'augmentation de capital de capital, savoir EUR 38.480,17 (trente-huit mille quatre cent quatre-vingt Euros dix-sept Eurocents), le tout au prorata de leur participation actuelle dans la société,

qu'ils libèrent intégralement par un versement en espèces d'un montant total de EUR 38.480,17 (trente-huit mille quatre cent quatre-vingt Euros dix-sept Eurocents), de sorte que ce montant total est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

*Huitième résolution*

L'assemblée décide de remplacer les 700 (sept cents) parts sociales existantes par 40.000 (quarante mille) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune, à attribuer aux associés au prorata des parts sociales actuellement détenues, le conseil de gérance avisant équitablement en cas de rompus.

de sorte que le capital s'élève à EUR 400.000,- (quatre cent mille Euros), représenté par 40.000 (quarante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune,

et l'article 5 des statuts se lit dorénavant comme suit:

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé EUR 400.000,- (quatre cent mille Euros), représenté par 40.000 (quarante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune.

Toutes les actions sont au porteur ou nominatives ou choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Toutes les résolutions ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

*Déclaration*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié les conditions prévus par l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente transformation, est évalué sans nul préjudice à la somme de EUR 2.200,-.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président clôture l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre associé n'ayant demandé à signer.

Signé: M. Lagona, J. Josset, P. Feller, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, vol. 139S, fol. 5, case 10. – Reçu 384,80 euros.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

J. Delvaux.

(037935.3/208/291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**DELPHI SECURITIES SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 31.832.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2003*

En date du 12 mai 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002.
- ré-élire Monsieur Fredrik Wenstin, Maître Pierre Delandmeter, Monsieur Henrik Jonsson, et Monsieur Antoine Gilson de Rouvreur comme administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2004.
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2004.

Luxembourg, le 13 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02670. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur* (signé): D. Hartmann.

(037928.3/1024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**WANDPARK GEMENG HENGISCHT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Heinerscheid, Maison 21.

R. C. Diekirch B 4.701.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01401, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WANDPARK GEMENG HENGISCHT S.A.

Signatures

(901654.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 juillet 2003.

---

**WANDPARK KEHMEN-HEISCHENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9140 Bourscheid, 1, Schlasswée.

R. C. Diekirch B 6.385.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02855, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

Signature.

(901650.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 juillet 2003.

---

**WINDPOWER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6660 Born, 8, Schlassstrooss.

R. C. Luxembourg B 93.992.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02856, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

Signature.

(901651.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 juillet 2003.

---

**IMMOBILIERE SCHEERGAASS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9570 Wiltz, 7, rue des Tondeurs.

R. C. Diekirch B 5.356.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 10 juillet 2003, réf. DSO-AG00094, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOBILIERE SCHEERGAASS S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(901652.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 juillet 2003.

---

**V2I HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 65.378.

—

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires  
qui s'est tenue le 23 avril 2003*

A l'Assemblée Générale Extraordinaire de V2I HOLDING S.A. («la Société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société suite à la perte réalisée pour 2002 excédant 75% du capital souscrit.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

V2I HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02822. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037886.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**BUREAU D'ETUDE DE SYSTEMES DE SECURITE ELECTRONIQUES - RECHERCHE ET  
DEVELOPPEMENT, Société Anonyme.**

Siège social: L-9980 Wilwerdange, 3A, route de Troisvierges.  
R. C. Diekirch B 5.393.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 24 avril 2003, réf. DSO-AD00118, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grendal, le 30 juin 2003.

Signature.

(901653.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 juillet 2003.

---

**HECKSCHER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 46.309.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG03055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Signature.

(037884.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**V2I HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 65.378.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
qui s'est tenue le 23 avril 2003.*

A l'Assemblée Générale Ordinaire de V2I HOLDING S.A. («la Société»), il a été décidé comme suit:

- de changer le siège de la Société du 47, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;

- d'allouer la perte de l'exercice de EUR 10.823.397,23 dans le compte perte à reporter. En prenant en considération les bénéfices reportés de EUR 834.860,74, le résultat net au 31 décembre 2002 est une perte reportée de EUR 9.988.536,49;

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date du 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 3 juillet 2003.

V2I HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02896. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(037893.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**A.G. CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 12.800,- EUR.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 64.390.

*Extrait du procès-verbal des résolutions prises par les Associés en date du 27 juin 2003*

3. Les Associés, par vote spécial, donnent décharge pleine et entière au gérant pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Pour extrait conforme

A. Gloumeaud

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01202. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(037973.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**FINANCIERE MELPAR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 62.868.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
qui s'est tenue le 5 mai 2003.*

A l'Assemblée Générale Ordinaire de FINANCIERE MELPAR HOLDING S.A. («la Société»), il a été décidé comme suit:

- de changer le siège de la Société du 47, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
- d'allouer la perte de l'exercice de EUR 8.583.143,20 dans le compte perte à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date du 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

FINANCIERE MELPAR HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02892. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(037899.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**TNS BENELUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 90.694.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01911, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A. (Gérant) / A.T.T.C. S.A. (Gérant)

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateurs-Délégués

(037902.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**JESSI INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 76.571.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01909, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A. (Gérant) / A.T.T.C. S.A. (Gérant)

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateurs-Délégués

(037905.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**ROWIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 86.738.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01910, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A. (Gérant) / A.T.T.C. S.A. (Gérant)

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateurs-Délégués

(037906.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**HIDARI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 27.245.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01907, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A. (Gérant) / A.T.T.C. S.A. (Gérant)

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateurs-Délégués

(037904.3/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**HIDARI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 27.245.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 20 juin 2003*

Les mandats des administrateurs de A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l., A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l., et A.T.T.C. SERVICES, S.à r.l., ainsi que celui du Commissaire aux Comptes de A.T.T.C. CONTROL S.A. étant venus à échéance, les administrateurs et le commissaire sortants ont été réélus dans leurs mandats respectifs pour une nouvelle durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A. (Gérant) / A.T.T.C. S.A. (Gérant)

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateurs-Délégués

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01912. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): Signature.

(037907.3/813/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**EasyChange Group S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 92.891.

*Extrait de l'Assemblée générale extraordinaire tenue en date du 9 avril 2003 à Luxembourg et du Conseil d'Administration tenue en date du 10 avril 2003*

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire tenue en date du 9 avril 2003 et d'un conseil d'administration tenu le 10 avril 2003 que les décisions suivantes ont été prises:

1. L'Assemblée décide de révoquer les Administrateurs actuellement en charge à savoir:

Monsieur Romain Thillens

Monsieur Pierre Hoffmann

Monsieur Philippe Richelle

2. L'Assemblée décide alors à l'unanimité de nommer les trois Administrateurs suivants:

Andreas Swahn, demeurant Castel Horizon 745, boulevard des Horizons à 06220 Golfe Juan-Vallauris (France), exerçant la profession de Directeur, né le 3 mai 1969 à Caroli (Suède), avec pouvoir de signature individuelle.

Martin Swahn, demeurant 4, boulevard du Cap à 06600 Antibes (France), exerçant la profession de Directeur, né le 30 novembre 1971 à Caroli (Suède), avec pouvoir de signature individuelle.

Maria Swahn, demeurant à Castel Horizon 745, boulevard des Horizons à 06220 Golfe Juan-Vallauris (France), exerçant la profession de Directrice, née le 26 juillet 1969 à Karlshamn (Suède).

3. Suite à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration nomme Messieurs Andreas Swahn et Martin Swahn en tant qu'Administrateurs-délégués.

La société est engagée soit par la signature unique de Monsieur Andreas Swahn, soit par la signature unique de Monsieur Martin Swahn, soit par la signature de deux Administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EasyChange Group S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

Le domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01194. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(037987.3/565/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**GLAVYC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 79.842.

—  
*Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 19 mai 2003*

L'Assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Serge Atlan.

L'Assemblée désigne Jérôme Tibesar comme scrutateur et Muriel Dessertenne comme secrétaire, tous présents et acceptant.

L'Assemblée constate ce que Monsieur le Président expose:

- qu'une liste de présence énumérant le nom des actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent, signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires; sera annexée au procès-verbal, après avoir été paraphée par les membres du bureau;

- que ladite liste de présence donne droit à tenir cette Assemblée sans publication préalable d'avis de convocation;

- que tous les actionnaires ou leurs représentants déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée qui est régulièrement constituée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Démission de Monsieur Serge Atlan en tant qu'administrateur au sein de la société.

2. Démission de la société PARGESTION S.A. en tant qu'administrateur délégué au sein de la société.

3. Nomination de Monsieur Didier Vital en tant qu'administrateur et administrateur délégué au sein de la société.

L'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Serge Atlan de son poste d'administrateur au sein de la société,

2. L'Assemblée prend acte de la démission de la société PARGESTION S.A. de son poste d'administrateur délégué au sein de la société,

3. L'Assemblée nomme Monsieur Didier Vital en tant qu'administrateur et administrateur délégué au sein de la société en remplacement des précédents.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demande parole, Monsieur le Président lève la séance à 10.30 heures.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

Signature / Signature / Signature

Scrutateur / Secrétaire / Président

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04368. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037911.3/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**THEMIS CONVERTIBLE, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 48.714.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire reportée du 15 mai 2003*

En date du 27 mai 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire Reportée a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

- de renouveler les mandats de Monsieur Bruno Nicolai, Monsieur Laurent De Leotard, Monsieur Christian Klimpf et Monsieur Stéfan Narbutas en qualité d'Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2003, réf. LSO-AG00022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037937.3/1024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**LEONLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 52.742.

—  
Le bilan enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG03941, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 14 juillet 2003.

Signature.

(038160.3//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**JACQUET INTERNATIONAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 49.219.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02279, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 11 juin 2003*

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Résultats reportés au 1 <sup>er</sup> janvier 2002 .....	836.292,25 EUR
- Bénéfice de l'exercice 2002.....	251.006,97 EUR
- Bénéfice disponible .....	1.087.299,22 EUR
- Affectation à la réserve légale.....	12.550,35 EUR
- Distribution de dividendes .....	400.000,00 EUR
- Solde à reporter .....	674.748,87 EUR

La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(037918.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**FIDUGEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 10.744.

Société constituée par Maître Marc Elter le 27 février 1973, acte publié au Mémorial C n° 72 du 26 avril 1973. Les statuts furent modifiés par Maître Reginald Neuman le 2 mai 1985 (Mémorial C n° 188 du 1<sup>er</sup> juillet 1985), le 17 décembre 1986 (Mémorial C n° 106 du 22 avril 1987), le 27 mars 1990 (Mémorial C n° 351 du 27 septembre 1990) et le 3 décembre 1999 (Mémorial C n° 85 du 26 janvier 2000).

**EXTRAIT**

Il résulte d'une Assemblée Générale Ordinaire tenue le 13 juin 2003 que:

Les mandats d'administrateur de Messieurs Jean Wagener et Joseph Becker ainsi que le mandat du commissaire aux comptes, Monsieur Henri Van Schingen sont reconduits pour une nouvelle période de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale à tenir en 2009.

Nomination en qualité de troisième administrateur de Madame Paule Kettenmeyer, avocat, 10A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg pour une période de 6 ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale à tenir en 2009.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, réf. LSO-AF05370. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037922.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**SB FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

R. C. Luxembourg B 75.775.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2003*

En date du 24 avril 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 2002,
- d'accepter la démission de M. Pierfranco de Vita, en date du 11 novembre 2002,
- de réélire M. Charles-Henri Sabet et M. Thomas Steinmann, M. John F. Eardley et M. Antoine Gilson de Rouvieux en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004,
- de réélire KPMG AUDIT en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02632. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037944.3/1024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**UNICORN MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 71.657.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 15 mai 2003*

En date du 15 mai 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002 de la manière suivante:

Profit pour l'exercice clos au 31 décembre 2002: ..... 20.887 EUR

Affectation à la réserve légale: ..... 1.044 EUR

Résultat net reporté: ..... 19.843 EUR

- de renouveler le mandat de M. Hugues de La Baume, M. Antoine Gilson de Rouvreur et M. Philippe Bens en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

- de renouveler le mandat de DELOITTE &amp; TOUCHE S.A. en qualité de Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Luxembourg, le 16 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00319. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037923.3/1024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**GEOFOND HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 56.472.

## RECTIFICATIF

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 25 septembre 2002*

La société LOUV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008. La cooptation de la société LOUV, S.à r.l. sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

GEOFOND HOLDINGS S.A.

Signatures

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01112. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038180.3/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**GEOFOND HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 56.472.

## RECTIFICATIF

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 29 mars 2002*

Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est coopté au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Giancarlo Cervino, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008. La cooptation de Monsieur Sandro Capuzzo sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

GEOFOND HOLDINGS S.A.

Signatures

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01110. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038183.3/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**NEW TECH VENTURE CAPITAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 74.726.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2003*

En date du 30 avril 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002.
- d'accepter la démission de Monsieur Marc Wenda le 31 août 2002 et de ratifier la cooptation de Madame Claire Lambert le 30 janvier 2003 en remplacement de Monsieur Marc Wenda, démissionnaire.
- d'élire Madame Claire Lambert en qualité d'administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2004.
- de renouveler les mandats d'administrateur de M. Antoine Gilson De Rouvreur, M. Gérard Lopez, M. Mark Tluszc et M. Hans Jürgen Schmitz, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2004.
- de renouveler le mandat de DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2004.

Luxembourg, le 5 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2003, réf. LSO-AG00026. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037925.3/1024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**RING IMMOBILIEN A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 35.784.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2003*

Il résulte du procès-verbal du 17 juin 2003 que:

- L'Assemblée accepte la démission de Messieurs Marc Lamesch, Edmond Ries et Claude Schmitz de leurs mandats d'administrateurs et nomme en tant que nouveaux administrateurs pour la période d'un an:
  - M<sup>e</sup> Jean Wagener, docteur en droit, demeurant 10A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;
  - M<sup>e</sup> Alain Rukavina, licencié en droit, demeurant 10A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;
  - M<sup>e</sup> Marie-Paule Kettenmeyer, licenciée en droit, demeurant 10A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;
- L'Assemblée nomme en tant que nouveau Commissaire aux Comptes BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., avec siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg en remplacement de la société CONFIDENTIA (FIDUCIAL-RE). S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg.

Le mandat du Commissaire prendra fin avec celui des administrateurs lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2003.

- L'Assemblée décide de transférer l'adresse du siège social du 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au 1, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02275. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037927.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**ASTRAL HOLDING S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 8.533.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire tenue à la date statutaire le 2 mai 2003*

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes arrêtés au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000;

*Pour extrait conforme*

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01188. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037995.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**BARI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 39.008.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2003*

Il résulte du procès-verbal du 2 mai 2003 que:

- L'Assemblée accepte la démission de Messieurs Marc Lamesch, Edmond Ries et Claude Schmitz de leurs mandats d'administrateurs et nomme en tant que nouveaux administrateurs pour une période d'un an:
  - M<sup>e</sup> Jean Wagener, docteur en droit, demeurant 10A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;
  - M<sup>e</sup> Alain Rukavina, licencié en droit, demeurant 10A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;
  - M<sup>e</sup> Marie-Paule Kettenmeyer, licenciée en droit, demeurant 10A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;
- L'Assemblée nomme en tant que nouveau Commissaire aux Comptes BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., avec siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg en remplacement de la société AUDIEX S.A., L-1510 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire prendra fin avec celui des administrateurs lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2003.

- L'Assemblée décide de transférer l'adresse du siège social du 11, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au 1, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02277. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037929.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**FUNDAMENTAL VALUES ADVISORY, Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 72.676.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 14 mars 2003*

En date du 14 mars 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002
- d'accepter la démission de Mr. Robert Philippart en date du 23 avril 2002 et de ratifier la cooptation de Mr. Thierry Rochelle en date du 28 novembre 2002 en remplacement de Mr. Philippart.
- de confirmer les mandats MM. Michel Potsios, Gesualdo Pianciamore et Thierry Rochelle en qualité d'Administrateurs de la société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2004.
- de renouveler le mandat de DELOITTE & TOUCHE S.A. en qualité de Commissaire aux Comptes de la société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2004.

Luxembourg, le 7 avril 2003.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2003, réf. LSO-AG00049. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037930.3/1024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**ELENCO EUROPE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 12.448.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 30 juin 2003*

3.+4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes arrêtés au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000, ainsi que pour la non tenue de l'assemblée à la date statutaire;

Pour extrait conforme

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01155. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037998.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**GENERALI ASSET MANAGERS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 86.432.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 29 avril 2003*

En date du 29 avril 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002 après le paiement d'un dividende aux actionnaires de GENERALI ASSET MANAGERS SICAV de la société comme suit:

\* EUR 2,64 par action dans EURO BONDS CLASS A

\* EUR 4,39 par action dans EASTERN EUROPEAN BONDS CLASS A

\* EUR 3,43 par action dans EUROCORPORATE BONDS CLASS A

Le record date sera le 23 mai 2003, la date ex-dividende sera le 26 mai 2003 et le paiement sera effectué le 30 mai 2003.

- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Luxembourg, le 30 avril 2003.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2003, réf. LSO-AG00057. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037932.3/1024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**SCHOELLERBANK INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 61.279.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 février 2003*

En date du 4 février 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2002, après avoir ratifié le paiement, qui a eu lieu en date du 2 décembre 2002, d'un dividende intérimaire de EUR 915.677,71.

- de renouveler les mandats de M. Alexander Schweickhardt, M. Rudolf Nemetschke, M. Norbert Thier et Maître Pierre Delandmeter, en qualité d'Administrateur de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

- de renouveler le mandat de DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Luxembourg, le 5 février 2003.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2003, réf. LSO-AB00449. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037938.3/1024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**SYNTHESIS FUND ADVISORS S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 76.026.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2003*

En date du 24 avril 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 2002,

- d'accepter la démission de M. Pierfranco de Vita, en date du 11 novembre 2002,

- de réélire M. Charles-Henri Sabet et M. Thomas Steinmann et M. John F. Fardley en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004,

- de réélire KPMG AUDIT en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2003, réf. LSO-AG00047. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037945.3/1024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**BLUE EAGLE PORTFOLIOS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 85.241.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2003*

En date du 23 mai 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 2002.
- de prendre note de la démission de M. Bastian Schmedding, en qualité d'administrateur. le 1<sup>er</sup> mars 2002.
- d'accepter la cooptation de Mr Thomas F. Langer le 4 mars 2002 en remplacement de M. Bastian Schmedding, démissionnaire.
- d'élire M. Thomas F. Langer, en qualité d'administrateur, pour un mandat d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.
- de réélire M. Madhav Misra, M. Philippe Collot, M. Johan Ahlstrom et M. Markuss Riess en qualité d'administrateurs, pour un mandat d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires en 2004.
- de réélire ERNST & YOUNG S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires en 2004.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2003, réf. LSO-AG00014. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037942.3/1024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**ROBECO ALTERNATIVE INVESTMENT STRATEGIES, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 87.117.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2003*

En date du 16 avril 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002.
- d'accepter la démission de Mr. Winfried Kilp en date du 13 décembre 2002.
- de ratifier la cooptation en date du 17 mars 2003 de Mr. Frank A. De Boer en qualité d'Administrateur de la sicav en remplacement de Mr. Kilp.
- de renouveler le mandat de Mr. Sander Van Eijkern, Mr. Stéfan F.A. Richter et Mr. Frank A. De Boer en qualité d'Administrateur de la sicav jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02676. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037943.3/1024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**SCANDICO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 36.497.

*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 6 juin 2003*

- 1) Le mandat des trois administrateurs Maître Albert Wildgen, Maître François Brouxel et Maître Pierre Metzler est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.
- 2) Le mandat du commissaire aux comptes, AACO, S.à r.l., est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06936. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038085.3/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**ALTAE INTERNACIONAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

R. C. Luxembourg B 64.339.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2003*

En date du 6 mai 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 2002,
- d'accepter la démission de M. Edward de Burlet, en date du 15 février 2003,
- de ratifier la cooptation de M. Javier Valls en date du 17 mars 2003, en remplacement de M. Edward de Burlet, démissionnaire,
- de nommer M. Javier Valls en qualité d'administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2004,
- de réélire Mme Inmaculada Vadillo Munoz, M. Pedro Herrera Eusbio, M. José Maria Mingot Aznar et M. Jesus Gonzales Sierra en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2004,
- de réélire DELOITTE & TOUCHE en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2004.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00326. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037946.3/1024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**LUX INTERNATIONAL STRATEGY, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 52.470.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mars 2003*

En date du 28 mars 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002;
- d'accepter la démission de M. Michel Potsios en date du 13 juin 2002;
- d'accepter la démission de M. Charles Nollet le 11 décembre 2002 et de ratifier la cooptation de M. Frédéric Van Swieten en remplacement de M. Nollet avec effet au 20 janvier 2003;
- de ne pas renouveler le mandat de M. Alain Goyens en qualité d'Administrateur;
- de renouveler les mandats de M. Hugh Russell, M. Pierre Huot, M. Charles Hamer, Mme Marie-Claire Achenne, M. Jacques Mahaux, M. Thierry Rochelle, M. Rune Sagbraaten et M. Frédéric Van Swieten en qualité d'Administrateurs de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004;
- de renouveler le mandat de DELOITTE & TOUCHE S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Luxembourg, le 16 avril 2003.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02589. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037947.3/1024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**ATRINITY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 76.288.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 16 mai 2003*

Acceptation de la démission de Messieurs Norbert Werner et Jean Bintner comme Administrateurs et décharge leur est accordée jusqu'à ce jour.

Nomination de Monsieur Jean-Marie Poos et S.G.A. SERVICES S.A. comme nouveaux Administrateurs. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

*Pour la société*

ATRINITY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, réf. LSO-AD04843. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038106.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**ALLIANCE GESTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 75.624.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 20 mai 2003*

3. L'Assemblée constate que l'intégralité du capital social de la société est absorbée par des pertes.

Après délibérations et votes, l'Assemblée décide de poursuivre l'activité de la société, ceci conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats en 2000 et 2001, ainsi que pour la non-tenue de l'Assemblée à la date statutaire. Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01196. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037975.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**INDLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 93.148.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 25 avril 2003*

*Première résolution*

De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires, ils désignent Monsieur Vasu V. Amin, administrateur-délégué, chargé de la gestion journalière de la société.

*Deuxième résolution*

En application des statuts, ils décident que la signature individuelle de l'administrateur-délégué engagera la société dans toutes affaires de gestion ordinaire et courante et encore celles qui sont relatives à l'exécution des décisions de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05686. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037979.3/565/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**GOREDIPA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 38.814.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 9 avril 2003*

Les mandats d'Administrateur de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen, de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, et de Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg et le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Madame Françoise Dumont, employée privée, 22 C. Aischdall, L-8480 Eischen est nommée nouvel administrateur en remplacement de Monsieur François Mesenburg qui ne se représente plus aux suffrages. Le mandat de Madame Françoise Dumont viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 9 avril 2003.

Certifié sincère et conforme

GOREDIPA S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01127. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038114.3/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

**TEPI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.  
R. C. Luxembourg B 70.263.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00544, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2003.

S. Benamor.

(037984.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**E D S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 48.716.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF03948, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour E D S.A., Société Anonyme*

E. Chaltin

(037986.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**E D S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 48.716.

La société anonyme E D S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 22-24, boulevard Royal, inscrite sous le numéro R. C. Luxembourg B 48.716, requiert par la présente les modifications suivantes au Registre de commerce et des sociétés:

Par décision de l'Assemblée Générale du 4 juin 2003:

Les mandats des administrateurs Siegfried Maron, Pierre Martinet et Dionisius Bax ont été renouvelés et viennent à expiration à l'Assemblée Générale de 2004.

Sous la rubrique «Commissaire aux Comptes» est à remplacer:

Il a été décidé d'élire comme Commissaire aux Comptes Werner Hollenstein résident à Altendorf, Suisse pour une période d'un an, son mandat venant à expiration à l'Assemblée Générale de 2004.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour réquisition

*Pour E D S.A.*

E. Chaltin

*Responsable administrative*

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF03947. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037990.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**19 B S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 40.062.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 8 mai 2003*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant venus à échéance, Madame Rachel Backes est réélu en tant qu'Administrateurs pour une nouvelle durée de 6 ans. Monsieur Jean-Marie Poos et la société SGA SERVICES S.A. sont nommés Administrateurs en remplacement de Messieurs Jean Bintner et Norbert Werner, démissionnaires.

Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle durée de 6 ans.

*Pour la société*

19 B S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, réf. LSO-AD04837. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038100.3/1023/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**OLD TOWN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 64.139.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2003, réf. LSO-AF03944, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour OLD TOWN S.A., Société Anonyme*

E. Chaltin

(037993.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**OLD TOWN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 64.139.

La société anonyme OLD TOWN S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 22-24, boulevard Royal, inscrite sous le numéro R. C. Luxembourg B 64.139, requiert par la présente les modifications suivantes au Registre de commerce et des sociétés:

Par décision de l'Assemblée Générale du 4 juin 2003:

Le mandat de l'administrateur Pierre Martinet a été renouvelé pour un an et vient à expiration à l'Assemblée Générale de 2004.

Sous la rubrique «Conseil d'Administration» est à remplacer:

Il a été décidé d'élire comme directeur du conseil d'administration, en remplacement de Peter Kilcoyne et Dionisius Bax, Maître Thomas Loesch, avocat demeurant à Luxembourg et Mme Elza Chaltin, demeurant à Herbeumont, Belgique pour une période d'un an, leur mandat venant à expiration à l'Assemblée Générale de 2004.

Sous la rubrique «Commissaire aux Comptes» est à remplacer:

Il a été décidé d'élire comme Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG, Luxembourg pour une période d'un an, le mandat venant à expiration à l'Assemblée Générale de 2004.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour réquisition

OLD TOWN S.A.

E. Chaltin

*Responsable administrative*

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF03946. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037997.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**EDS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.  
R. C. Luxembourg B 82.029.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00548, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2003.

S. Benamor.

(038001.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**DML HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 36.021.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 27 septembre 2002*

Messieurs Carlos Wybo, Jean Bintner et Norbert Schmitz sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

*Pour la société*

DML HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, réf. LSO-AD04861. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038129.3/1023/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**IFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 52.004.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF03956, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IFI INTERNATIONAL S.A.*

E. Chaltin

(038006.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**IFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 52.004.

La société anonyme IFI INTERNATIONAL S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 22-24, boulevard Royal, inscrite sous le numéro R. C. Luxembourg B 52.004, requiert par la présente les modifications suivantes au Registre de commerce et des sociétés:

Par décision de l'Assemblée Générale du 4 juin 2003:

Les mandats des administrateurs Thomas Loesch et Pierre Martinet ont été renouvelés et viennent à expiration à l'Assemblée Générale de 2004.

Sous la rubrique «Conseil d'Administration» est à remplacer:

Il a été décidé d'élire comme administrateur en remplacement de Peter Kilcoyne, Mme Elza Chaltin, résidant à Herbeumong, Belgique, pour une période d'un an, son mandat venant à expiration à l'Assemblée Générale de 2004.

Sous la rubrique «Commissaire aux Comptes» est à remplacer:

Il a été décidé d'élire comme Commissaire aux Comptes Mme Françoise Barthelemy résidant à Paris, France, pour une période d'un an, son mandat venant à expiration à l'Assemblée Générale de 2004.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour réquisition

IFI INTERNATIONAL S.A.

E. Chaltin

*Responsable administrative*

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF03954. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038009.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**EXOR GROUP, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 6.734.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF03950, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EXOR GROUP, Société Anonyme*

E. Chaltin

(038007.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**F.M.O. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 55.770.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2001*

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure aux trois quarts du capital.

*Pour la société*

FMO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, réf. LSO-AD04864. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038132.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**DEUTSCHE POSTBANK ASSET MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.  
H. R. Luxemburg B 50.134.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der 16. außerordentlichen Generalversammlung  
der DEUTSCHEN POSTBANK ASSET MANAGEMENT S.A.  
vom 30. Juni 2003 betreffend der Neubesetzung des Verwaltungsrates  
(...)*

*Beschluss*

Die Generalversammlung nimmt zur Kenntnis, daß Herr Volker Mai mit Ablauf des heutigen Tages sein Amt als Verwaltungsratsmitglied niederlegt und beschließt, Herrn Dr. Wolfgang Klein mit Wirkung zum 1. Juli 2003 zum Mitglied des Verwaltungsrates zu berufen (...)

Luxemburg, den 3. Juli 2003.

*Für die Richtigkeit des Protokollauszugs*

G. Berke / Ch. Wagner

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01219. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038068.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**DEUTSCHE POSTBANK CAPITAL MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.  
H. R. Luxemburg B 44.836.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der 17. außerordentlichen Generalversammlung  
der DEUTSCHEN POSTBANK CAPITAL MANAGEMENT S.A.  
vom 30. Juni 2003 betreffend der Neubesetzung des Verwaltungsrates  
(...)*

*Beschluss*

Die Generalversammlung nimmt zur Kenntnis, dass Herr Volker Mai mit Ablauf des heutigen Tages sein Amt als Verwaltungsratsmitglied niederlegt und beschließt, Herrn Dr. Wolfgang Klein mit Wirkung zum 1. Juli 2003 zum Mitglied des Verwaltungsrates zu berufen (...)

Luxemburg, den 3. Juli 2003.

*Für die Richtigkeit des Protokollauszugs*

G. Berke / Ch. Wagner

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01222. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038071.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**GESINT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxemburg B 52.058.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 2002*

Acceptation de la démission de Messieurs Jean Bintner et Robert Philippart, Administrateurs. L'Assemblée leur donne décharge pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour,

Acceptation des nominations de Monsieur Jean-Marie Poos et de la société S.G.A. SERVICES S.A., nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

A l'issue de cette Assemblée Générale Ordinaire le Conseil d'Administration se compose comme suit, jusqu'à l'échéance des mandats en 2007:

M. Jacques Mahaux

M. Jean Marie Poos

S.G.A. SERVICES S.A.

*Pour la société*

GESINT HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, réf. LSO-AD04868. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038155.3/1023/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**DEUTSCHE POSTBANK VERMÖGENS-MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.  
H. R. Luxemburg B 72.338.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der 7. außerordentlichen Generalversammlung  
der DEUTSCHEN POSTBANK VERMÖGENS-MANAGEMENT S.A.  
vom 30. Juni 2003 betreffend der Neubesetzung des Verwaltungsrates  
(...)*

*Beschluss*

Die Generalversammlung nimmt zur Kenntnis, daß Herr Volker Mai mit Ablauf des heutigen Tages sein Amt als Verwaltungsratsmitglied niederlegt und beschließt, Herrn Dr. Wolfgang Klein mit Wirkung zum 1. Juli 2003 zum Mitglied des Verwaltungsrates zu berufen (...)

Luxemburg, den 3. Juli 2003.

*Für die Richtigkeit des Protokollauszugs*

G. Berke / Ch. Wagner

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01225. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038073.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**BARRESPAR S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 47.293.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 6 mars 2003*

Démision de Monsieur Norbert Werner comme Administrateur. Décharge lui est accordée jusqu'à ce jour.  
Nomination de S.G.A. SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

*Pour la société*

BARRESPAR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF03792. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038108.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**CERALUX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Mondorf.  
R. C. Luxembourg B 68.666.

—  
Le bilan 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG03939, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 14 juillet 2003.

*Signatures.*

(038157.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**CESAREE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 57.382.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 17 mars 2003*

Démision de Monsieur Norbert Werner comme Administrateur. Décharge lui est accordée jusqu'à ce jour.  
Nomination de S.G.A. SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

*Pour la société*

CESAREE HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF03808. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038116.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**BLUE VALLEY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 16.332.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2002*

Monsieur Norbert Schmitz est réélu Administrateur pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Jean-Marie Poos et S.G.A. SERVICES S.A. sont élus Administrateurs pour une période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

*Pour la société*  
BLUE VALLEY S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, réf. LSO-AD04849. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038110.3/1023/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**CODIPART S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 32.844.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2003*

Acceptation de la démission de Messieurs Norbert Werner et Jean Bintner comme Administrateurs. Décharge leur est accordée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Monsieur Jean-Marie Poos et S.G.A. SERVICES S.A. comme nouveaux Administrateurs. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

*Pour la société*  
CODIPART S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, réf. LSO-AD04854. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038118.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**DEVELOPMENT PACKAGING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 39.336.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 15 mai 2003*

Monsieur Norbert Schmitz est réélu Administrateur pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Jean-Marie Poos et S.G.A. SERVICES S.A. sont élus Administrateurs pour une période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

*Pour la société*  
DEVELOPMENT PACKAGING S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF03829. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038127.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**PRIME STEEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 55.108.

Le Conseil d'Administration tenu en date du 28 mai 2003 a décidé de transférer avec effet immédiat le siège social de la société du 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

*Signatures.*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01128. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038224.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**INTERNATIONAL TRUST CONSULTING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 66.822.

—  
*Procès-verbal des résolutions du Conseil d'Administration du 30 mai 2003*

Présents à la réunion:

- Monsieur Koen Aerts, administrateur-délégué
- La société WASDEN LTD, représentée par Monsieur Koen Aerts
- Monsieur Dirk de Coninck, administrateur-délégué: absent

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social du 45, boulevard Grande Duchesse-Charlotte, L-1331 Luxembourg, au 26, boulevard Royal, L-2249 Luxembourg à partir du 1<sup>er</sup> juin 2003.

*Le Conseil d'Administration*  
WASDEN LTD / K. Aerts

Signature /

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02757. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(038136.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**FUTURE INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 47.499.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 août 2002*

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

*Pour la société*  
FUTURE INVEST HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, réf. LSO-AD04865. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(038152.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**GALLI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 40.111.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 3 mars 2003*

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

Monsieur Norbert Schmitz est réélu Administrateur pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Jean-Marie Poos et S.G.A. SERVICES S.A. sont élus Administrateurs pour une période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

*Pour la société*  
GALLI S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF03820. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(038154.3/1023/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**FT FEEDTRADE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 71.005.

—  
Le Conseil d'Administration tenu en date du 28 mai 2003 a décidé de transférer avec effet immédiat le siège social de la société du 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01129. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(038227.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**ITALYLUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 48.046.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mars 2001*

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

*Pour la société*  
ITALYLUX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF03836. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038158.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**KIM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 15.489.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2001*

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

*Pour la société*  
KIM INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, réf. LSO-AD04870. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038159.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**LOBIC S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 22.901.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 décembre 2002*

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

*Pour la société*  
LOBIC S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, réf. LSO-AD04874. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038161.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**LESKA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 21.222.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 15 octobre 2002*

Monsieur Norbert Schmitz est réélu Administrateur pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Jean-Marie Poos et S.G.A. SERVICES S.A. sont élus Administrateurs pour une période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

*Pour la société*  
LESKA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03909. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038173.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**MAYENCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 62.049.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2001*

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

*Pour la société*  
MAYENCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, réf. LSO-AD04878. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(038163.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**NAVAREZ S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 55.647.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 janvier 2003*

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

*Pour la société*  
NAVAREZ S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, réf. LSO-AD04824. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(038165.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**QUATINGO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 32.607.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 octobre 2002*

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

*Pour la société*  
QUATINGO HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF03850. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(038168.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**MOTWIT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 8.351.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 30 janvier 2002*

Monsieur Norbert Schmitz est réélu Administrateur pour une nouvelle période de 1 an. Monsieur Jean-Marie Poos et S.G.A. SERVICES S.A. sont élus Administrateurs pour une période de 1 an. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 1 an.

*Pour la société*  
MOTWIT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, réf. LSO-AD04819. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(038181.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**VASI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 68.334.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 novembre 2002*

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure aux trois quarts du capital.

*Pour la société*

VASI S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, réf. LSO-AD04835. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038171.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**LO EURO CHOICE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 78.940.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 5 mars 2003*

Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période d'un an.

*Pour la société*

LO EURO CHOICE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF03839. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038175.3/1023/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**CONVERTER TECHNOLOGIES HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2086 Luxemburg, 23, avenue Monterey.  
H. R. Luxemburg B 29.847.

*Auszug aus der Beschlussfassung der Ordentlichen Generalversammlung vom 14. August 2002*

- Der Rücktritt von Frau Françoise Stamet ist angenommen.  
- Herr Marc Welter, employé privé, demeurant au 36, route du Vin, L-5405 Bech Kleinmacher, ist in Nachfolge von Frau Françoise Stamet als neues Verwaltungsratsmitglied ernannt. Sein Mandat wird anlässlich der Ordentlichen Generalversammlung von 2006 auslaufen.

Luxemburg, den 14. August 2002.

Für beglaubigten Auszug

CONVERTER TECHNOLOGIES HOLDING S.A.

Unterschrift / Unterschrift

*Verwaltungsratsmitglied / Verwaltungsratsmitglied*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01114. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé) D. Hartmann.*

(038185.3/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**ASTURIENNE DE PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 67.066.

La société SGG et la société ASTURIENNE DE PARTICIPATION S.A. ont décidé de résilier d'un commun accord la convention de services et de domiciliation conclue entre elles en date du 5 septembre 2001 et ce avec effet au 7 avril 2003.

Le 27 juin 2003.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / J.-P. Reiland

*Senior Manager Legal / Partner*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01108. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038207.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**CROCI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 57.680.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 7 juin 2001*

La cooptation de Monsieur Paolo Dermitzel, licencié en économie, demeurant à Cureglia (Suisse) en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Paolo Rossi, décédé, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Fait à Luxembourg, le 7 juin 2001.

Certifié sincère et conforme  
CROCI INTERNATIONAL S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01115. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038186.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**NATIVA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 22.318.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 25 juillet 2002*

Monsieur Norbert Schmitz est réélu Administrateur pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Jean-Marie Poos et S.G.A. SERVICES S.A. sont élus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société

NATIVA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, réf. LSO-AD04822. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038191.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**SAKARA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 70.920.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 14 mai 2002*

Acceptation de la démission de deux Administrateurs, Messieurs Norbert Werner et Robert Philippart. L'Assemblée leur donne décharge pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Monsieur Jean-Marie Poos et S.G.A. SERVICES S.A. comme nouveaux Administrateurs. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour la société

SAKARA HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, réf. LSO-AD04827. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038193.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**DE GRISOGONO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 69.573.

—  
Le Conseil d'Administration tenu en date du 28 mai 2003 a décidé de transférer avec effet immédiat le siège social de la société du 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01132. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038229.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**SHALIMAR S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 16.737.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 13 décembre 2002*

Monsieur Norbert Schmitz est réélu Administrateur pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Jean-Marie Poos et S.G.A. SERVICES S.A. sont élus Administrateurs pour une période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

*Pour la société*  
SHALIMAR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, réf. LSO-AD04829. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038196.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**SIGVAL VENTURE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 73.720.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 16 mai 2002*

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Acceptation de la démission de Messieurs Norbert Werner et Jean Bintner comme Administrateurs et décharge leur est accordée jusqu'à ce jour.

Nomination de Monsieur Jean-Marie Poos et S.G.A. SERVICES S.A. comme nouveaux Administrateurs. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

*Pour la société*  
SIGVAL VENTURE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, réf. LSO-AD04830. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038198.3/1023/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**SIOMA FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 39.144.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mars 2003*

Madame Marie-Christine Balthazard et Monsieur Norbert Schmitz sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Jean-Marie Poos et S.G.A. SERVICES S.A. sont élus Administrateurs pour une période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

*Pour la société*  
SIOMA FINANCES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF03856. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038201.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**O.F.I., OST FINANZ & INVESTMENT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 43.896.

Le Conseil d'Administration tenu en date du 28 mai 2003 a décidé de transférer avec effet immédiat le siège social de la société du 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01135. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038231.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**SOFIAG S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 47.304.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 27 mars 2003*

Démission de Monsieur Norbert Werner comme Administrateur. Décharge lui est accordée jusqu'à ce jour.  
Nomination de S.G.A. SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur. Son mandat viendra lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

*Pour la société*

SOFIAG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF03859. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038203.3/1023/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**SUNOVA S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 30.363.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 14 février 2003*

Acceptation de la démission de Monsieur Norbert Werner comme Administrateur.

Décharge lui est accordée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Monsieur Jean-Marie Poos comme nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

*Pour la société*

SUNOVA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF03863. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038205.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**THALASYS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 61.829.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 22 avril 2003*

Madame Sangouane Lane-Sychareun et Monsieur Norbert Schmitz sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. S.G.A. SERVICES S.A. est élue Administrateur pour une période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

*Pour la société*

THALASYS HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF03866. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038209.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**AETIUS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 88.879.

Le Conseil d'Administration tenu en date du 28 mai 2003 a décidé de transférer avec effet immédiat le siège social de la société du 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01397. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038233.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**SLCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 72, rue de Bonnevoie.  
R. C. Luxembourg B 24.854.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, réf. LSO-AF05037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Signature.

(037860.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**SLCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 72, rue de Bonnevoie.  
R. C. Luxembourg B 24.854.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, réf. LSO-AF05035, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Signature.

(037868.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**SLCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 72, rue de Bonnevoie.  
R. C. Luxembourg B 24.854.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, réf. LSO-AF05034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Signature.

(037882.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**SLCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 72, rue de Bonnevoie.  
R. C. Luxembourg B 24.854.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, réf. LSO-AF05033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Signature.

(037891.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**SLCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 72, rue de Bonnevoie.  
R. C. Luxembourg B 24.854.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, réf. LSO-AF05032, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Signature.

(037896.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**SLCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 72, rue de Bonnevoie.  
R. C. Luxembourg B 24.854.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, réf. LSO-AF05030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Signature.

(037900.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**SLCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 72, rue de Bonnevoie.  
R. C. Luxembourg B 24.854.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, réf. LSO-AE05029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Signature.

(037903.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**SLCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 72, rue de Bonnevoie.  
R. C. Luxembourg B 24.854.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, réf. LSO-AF05027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Signature.

(037908.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**GAIA CONSEIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 75.526.

Le Conseil d'Administration tenu en date du 28 mai 2003 a décidé de transférer avec effet immédiat le siège social de la société du 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01140. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038236.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---

**TOLMAX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 76.116.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2003*

Démission de Messieurs Norbert Schmitz, Jean-Marie Poos et Jean Bintner comme Administrateurs et de Monsieur Eric Herremans comme Commissaire aux Comptes. Décharge leur est accordée jusqu'à ce jour.

Nomination de Messieurs Paul Lutgen, demeurant à Luxembourg, Luc Braun, demeurant à Schrassig et ARMOR S.A. dont le siège social au 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, comme nouveaux Administrateurs. Nomination de EURAUDIT, S.à r.l. dont le siège social est au 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, comme nouveau Commissaire aux Comptes. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Pour la société

TOLMAX HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02565. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038211.3/1023/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2003.

---